

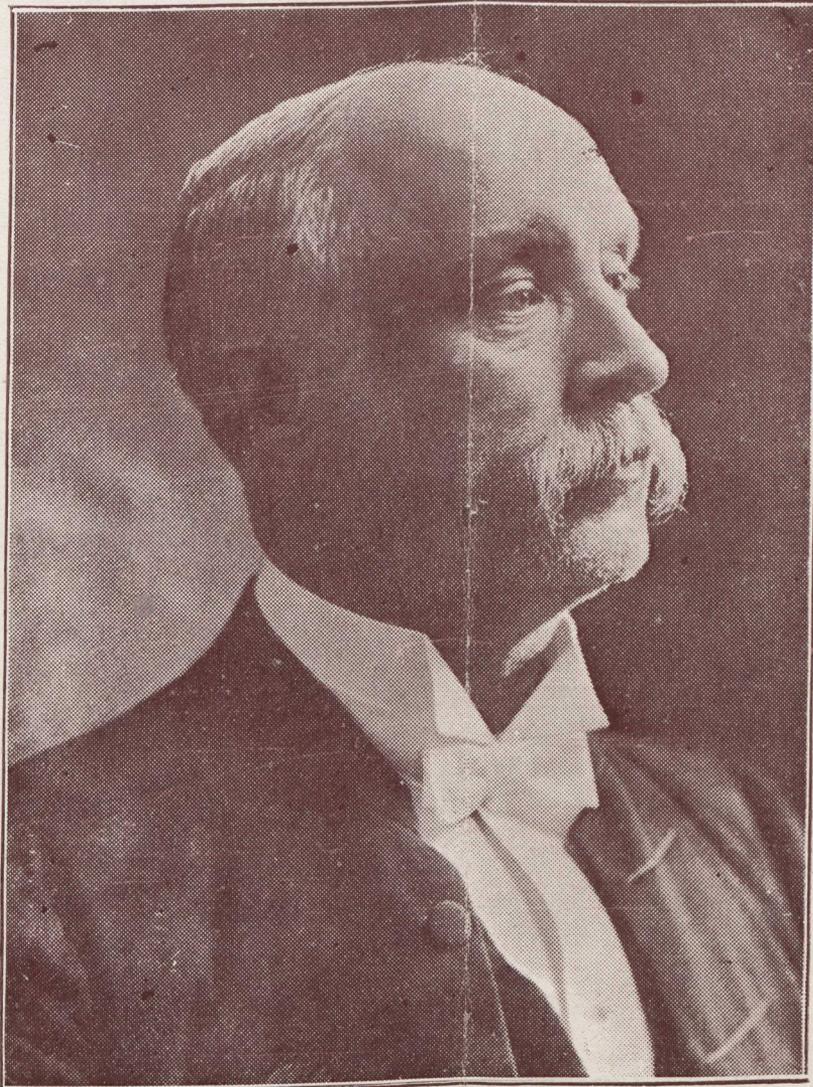
La Vie Canadienne

QUEBEC
25 Mars 1919

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II
No 6

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



L'Honorable THOMAS CHAPAIS

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

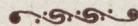
En passant.....	Divers	La malpropreté littéraire.....	André Beaunier
Pour une élite.....	J.-A. Lander	Faits de la quinzaine.....	Joinville
Une visite du Président Wilson aux E.-U.....	P. Ledroit	Quinzaine de guerre.....	A. Gobeil
Lettre de France.....	E. Tavernier	Le coin de grand'père.....	Marguerite Giroux
Quinzaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Courier bibliographique.....	
La Belgique sous le joug.....	X X X	Mamette.....	Jean Lander

TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46
QUÉBEC 6207

JOS. GOSSELIN LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
— ET INGÉNIEURS —

Constructions d'Eglises, de Couvents, d'Edifices
de toutes sortes



SIEGE SOCIAL :
55, RUE ST-GEORGES,
LEVIS, P. Q.

SUCCURSALE:
85, RUE DALHOUSIE,
QUÉBEC, P. Q.

La Vie Canadienne

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II

QUEBEC, 25 MARS 1919

No 6



EN PASSANT



Vers l'union

Il y a certainement un sentiment grandissant dans chacun des deux groupes principaux de la population canadienne vers l'entente, vers l'union même. On en sent le besoin chez nos compatriotes de langue anglaise autant pour le moins qu'au milieu de nous.

Si une politique d'ambitions particulières, une politique impolitique, ne vient pas gêner ce mouvement bien commencé, on en peut espérer de très heureux résultats. Un article du *Star* publié l'autre semaine, un du *Standard* publié la semaine dernière sont symptomatiques à ce sujet, plus encore peut-être que ceux bien intéressants de *l'Événement* et du *Soleil*.

On reconnaît des deux côtés que l'union est nécessaire au pays, et l'on reconnaît aussi, de l'un et de l'autre côté, qu'elle peut être utile à chacun des éléments aujourd'hui antagonistes.

Ce qu'il faut pour que l'union désirée s'accomplisse, c'est qu'il se trouve de vrais chefs pour l'étudier, la discuter et la conclure. Ces vrais chefs devront s'élever au-dessus des particularismes diviseurs de races ou de partis pour envisager avec le bien de tout le pays, la solution ou du moins l'atténuation des difficultés qui sont causes du conflit actuel.

La question économique est importante mais elle n'est ni la seule, ni même la plus importante des questions à résoudre pour arriver à une entente cordiale entre nous tous Canadiens.

On l'a répété bien souvent et *l'Événement*, pour sa part, l'a dit en termes assez clairs, l'union stable, honnête, franche, loyale ne pourra se faire, "si une des races veut l'emporter sur l'autre, veut faire dominer partout et toujours son seul idéal, sa seule pensée, sa seule langue, sa seule croyance, ses seuls intérêts et ses seuls goûts, en ostracisant le plus possible, l'idéal, la pensée, la langue, la croyance, les intérêts et les goûts de l'autre race."

Voilà le premier obstacle à faire disparaître. Il est d'ordre politique, il est d'ordre national et aussi d'ordre ethnique.

Faisons la paix sur l'égalité parfaite au point de vue canadien entre les deux races de ce pays et l'on verra bien d'autres difficultés s'aplanir d'elles-mêmes.

Les difficultés dont souffre le Canada dans sa vie intérieure, proviennent de l'antagonisme des passions et des sentiments beaucoup plus que de l'antagonisme des théories purement politiques ou même économiques.

Espérons que des hommes de raison sauront faire prévaloir le bon sens sur les hommes de passions et d'agitations turbulentes.

J.-A. B.

Nationalisme et Impérialisme

HAUTE CONFIRMATION

CEUX qui ont suivi un peu attentivement, du point de vue des principes, les polémiques qui ont eu lieu au Canada au sujet du nationalisme et de l'impérialisme, ne sont pas surpris de nous entendre dire que nous ne versons ni dans l'une ni dans l'autre de ces théories, que nous croyons fausses par exagération, et qui sont proches parentes l'une de l'autre. Nous avons toujours proclamé que nous ne voulions être ni nationalistes ni impérialistes, et qu'il nous suffisait de rester dans la grande tradition des principes de la politique chrétienne. La politique chrétienne, telle que nous l'avons étudiée dans les encycliques des Papes et dans les écrits des grands écrivains catholiques, surtout du siècle dernier, les Maistre, les Bonald, les Pie, les Taparelli, les Liberatore, les Veuillot, les Périn, les Saint-Bonnet et tant d'autres, sans oublier Ramière et Freppel, ne nous a jamais poussé vers le nationalisme ni vers l'impérialisme, qui sont l'un et l'autre des théories d'égoïsme et d'exclusivisme.

Ce n'est pas une surprise, du moins pour nous, de trouver la confirmation des principes que nous avons défendus dans un tout récent article de la grande revue des Jésuites romains la *Civiltà Cattolica*.

Dans son article de tête du 1er février, où elle traite de *La Conférence de la Paix et des craintes de nouvelles guerres*, la revue romaine, après avoir signalé les doutes et les craintes que les hommes et les principes admis à la Conférence lui inspirent, surtout après les faillites du Congrès de Vienne et des Congrès pour la paix de La Haye, en vient à exposer les conditions fondamentales de la paix à rétablir.

Il faut recommencer l'entreprise manquée alors, mais il faut la recommencer "sur un tout autre fondement, dit la *Civiltà*, avec des principes plus fermes, avec des buts plus nobles, et surtout avec une sanction plus haute". Et nous disons une sanction conforme à l'universalité (l'ensemble) non seulement de la bienveillance naturelle, sur laquelle repose la société humaine, mais encore plus de la sagesse et de la charité chrétienne, laquelle imprime, plus que le sceau de l'opportunité, le caractère sacré de l'autorité à l'assemblée, à ses délibérations, à sa législation.

"Cette universalité, (cette vue d'ensemble) en effet, est la seule qui puisse donner, avec le sens vrai et complet de la justice, le courage et la force de la faire régner, à tout prix, victorieusement dans les faits. C'est elle qui fait s'élever au-dessus de toutes les vilenies de l'égoïsme même sacré; qui fait surmonter toutes les petitesse, les étroitesse, les réclamations exorbitantes du nationalisme mal entendu; qui fait en somme s'élever au-dessus de tous les exclusivismes, absurdes en théorie non moins que funestes en pratique à la famille humaine que le christianisme veut voir fraterniser dans l'amour, pendant que le laïcisme sectaire préfère la voir déchirée par les haines, troublée par les passions, comme il est naturel à la puissance malfaisante qui se nourrit dans le trouble des révolutions et des guerres. Et avec tout cela, cette même universalité de l'amour chrétien n'étouffe ni ne rapetisse mais ennoblit et élève le sens de la nationalité, l'amour particulier de la famille, de la cité, de la patrie, étant un amour raisonnable et une charité ordonnée. C'est elle enfin qui concilie dans des liens supérieurs et dans l'ordre surnaturel les variétés et les multiples degrés de la bienveillance naturelle, que ce soit l'amour de l'individu, de la famille, ou de la nation, ou que ce soit l'amour général de la société humaine, comme celui qui embrasse toutes les patries et toutes les nations, barbares et civilisées.

"De là ces liens supérieurs, qui sont l'ordre souverain harmonisant l'amour chrétien de l'individu, de la famille, de la cité et de la nation, des peuples enfin, de toutes les nations entre elles; en tant que membres d'un même corps social, issus d'une même origine, celle de l'immense famille humaine, ces liens supérieurs sont essentiellement opposés à l'utopie ou fiction de l'*Internationale* socialiste non moins qu'à l'ambition et à la statolâtrie de l'*impérialisme* nationaliste; c'est-à-dire qu'ils sont opposés à ces deux extrêmes, également logiques mais également faux, de l'erreur qui est au fond de la fausse philosophie qui inspire la politique et la sociologie moderne et toute sa prétendue raison d'Etat.

"Sans cet ordre de justice et d'amour, il ne peut y avoir ni contentement pour la raison, ni tranquillité pour la vie sociale, ni possibilité d'une paix universelle. C'est cet ordre que l'on devrait poser comme premier fondement de tout traité pacificateur qui veut être raisonnable et durable, comme aussi bien de celui qui doit

être le couronnement et la synthèse de toutes les conventions de paix, la vraie et chrétienne société des nations".

Ainsi donc c'est sur les principes de justice et de charité que l'Eglise a toujours enseignés et dont elle a pénétré tout son enseignement qu'il faut faire reposer la paix entre les nations, la véritable vie internationale, et non sur ces théories spécieuses inventées pour abriter des passions d'ambitions, d'égoïsme, d'exclusivisme qui ont nom impérialisme, nationalisme, principe (?) des nationalités. En présence de toutes ces inventions d'expédient, le catholique éclairé doit se dire en se rappelant la parole du Maître: Cherchons donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste, de ce que nous pouvons désirer légitimement, nous sera donné par surcroît.

J.-A. L.

En bonne compagnie

DANS l'article si intéressant et d'une si haute portée de Mgr Odélin, cité dans notre dernière livraison, nos lecteurs ont sans doute souligné d'eux-mêmes ces paroles du Cardinal Rampolla, qui ont été prononcées le 20 septembre 1913:

"Si dans la guerre européenne qui se prépare, qui est fatale, et dont la guerre des Balkans vient d'être le premier acte, la France était de nouveau vaincue, ce ne serait pas seulement un immense malheur pour la France, ce serait un malheur immense pour l'Eglise, car ce serait le triomphe du luthéranisme et un recul de la civilisation."

Les catholiques canadiens-français qui ont soutenu la même opinion pendant la guerre et qui ont invoqué cette raison, avec d'autres, pour se justifier de prendre parti pour la France et ses alliés contre l'Allemagne du luthéranisme et de la barbarie, n'étaient donc pas en si mauvaise compagnie. Ceux qui les ont injuriés pour ce fait, au nom d'une prétendue théologie de la charité et d'une prétendue obéissance au Saint-Siège, auront peine à persuader leurs partisans de bonne foi que l'ancien Secrétaire d'Etat de Léon XIII ne savait pas ce que demande une saine théologie et ce que demande aussi l'impartialité supra-nationale du Souverain Pontife.

Originaire d'un pays alors allié à l'Allemagne et cardinal de la Sainte Eglise, ayant occupé la haute fonction de premier ministre de Léon XIII, le Cardinal Rampolla n'avait pas les raisons particulières absolument juridiques des sujets français et des sujets britanniques de soutenir la cause de leurs patries contre l'Allemagne. Les seuls intérêts de l'Eglise le déterminaient dans ses convictions et son jugement.

Voilà qui consolera un peu, s'ils ont besoin de l'être, ceux qui ont été accusés, par l'ignorance ou la passion, de manquer à leurs devoirs de catholiques en combattant pour une cause qu'un prince de l'Eglise aussi éclairé jugeait dès 1913, avant l'éruption violente des crimes allemands, être celle de l'Eglise et de la civilisation.

S. D.

DE NOTRE DESTINÉE

POUR AVOIR UNE ELITE

D E divers côtés, dans la presse, dans les assemblées, dans les réunions, des voix s'élèvent réclamant la formation d'une élite pour assurer l'avenir de notre race dans son complet développement. On demande à notre gouvernement provincial d'aider de toutes ses ressources la formation de cet élément nécessaire à la vie d'un peuple. Il nous faut une élite de plus en plus distinguée, de plus en plus instruite. Et c'est sur l'instruction particulièrement, uniquement même, que l'on insiste comme moyen de faire naître et grandir l'élite désirée.

Ces vœux et ces appels s'inspirent de sentiments sincères, patriotiques; ils répondent à de réels besoins.

Nous pourrions faire observer qu'ils ont tout de même de quoi surprendre un peu quand ils s'allient, sur les mêmes lèvres et dans les mêmes discours, avec de retentissantes professions de foi démocratique. Est-ce que l'existence et surtout l'influence d'une élite n'est pas un peu contraire au faux dogme de l'égalité démocratique? Est-ce que dans son nom comme dans sa réalité, l'élite n'est pas beaucoup la même chose que l'aristocratie: l'influence, la direction, le pouvoir donné aux meilleurs?

Disons plutôt que les démocraties réclament des élites parce qu'elles en ont absolument besoin pour que vivent la société et la nation, et que le sentiment de ce besoin est heureusement plus fort que la logique des idées, même chez les démocrates intellectuels. C'est parce qu'elle est logiquement, en vertu de ses principes, le "régime de l'incompétence", que la démocratie demande qu'on lui forme et qu'on lui donne des élites compétentes pour la diriger.

Voudra-t-elle suivre cette élite et lui laisser son influence, lorsqu'on la lui aura formée et donnée? C'est là un autre côté du problème.

Pour éclairer un peu cette question de la nécessité d'une élite pour un peuple, avant de parler de sa formation, qu'on nous permette d'emprunter quelques idées et quelques principes lumineux sur le sujet, à un auteur trop peu connu parce qu'il fut une intelligence d'élite très élevée: Blanc de Saint-Bonnet, que Montalembert aussi bien que Veuillot, que le critique Barbey d'Aurevilly aussi bien que le philosophe juriste Coquille ont proclamé tour à tour le digne continuateur de De Maistre et de Bonald.

* * *

Blanc de Saint-Bonnet ne parle pas expressément de l'élite, il parle de l'aristocratie, mais l'aristocratie telle qu'il l'entend, est bien ce que nos contemporains dénomment l'élite:

"Un peuple sain, un peuple libre, ne saurait pas plus se concevoir sans aristocratie qu'un édifice sans murailles..."

"Indépendamment du rôle politique, l'aristocratie accomplit une fonction sociale de première nécessité. Un gouvernement, supposons-le, se passera d'aristocratie, une nation ne le peut point. Dès l'instant qu'elle est nation, c'est qu'elle en possède une..."

"Il faut bien se rendre compte de la conformation de la Société, et de l'objet capital des aristocraties, qui est l'exemple donné aux hommes, l'action exercée par le bien. Elles en sont en même temps le type visible et le véhicule. Tant vaut l'aristocratie, tant vaut le peuple. Comme aussi, plus une population a de valeur, plus elle engendre d'aristocratie, mieux elle voit s'élanter cette riche végétation de son sol..."

"Un peuple qui n'a plus d'aristocratie ne peut absolument plus rien. Mais d'abord cette absence elle-même prouve qu'il n'est plus rien. Et il ne peut plus rien ni pour la paix, ni pour la guerre; il ne peut plus rien pour la gloire comme il ne peut plus rien pour la vertu. ("La Légitimité", p. 386, 387).

"L'aristocratie est le premier élément de la nation. Elle est la source de sa richesse, la base de ses libertés, la marque de sa supériorité, la citadelle de ses droits, le ferment national des populations, comme le clergé en est le ferment divin. Enlever à un peuple son aristocratie, c'est lui ôter le cœur qui l'anime, la force qui le tient debout et la tête qui le dirige. Comment la société subsisterait-elle en dehors des "autorités" sociales, c'est-à-dire des "auteurs" de la société? On puise parmi les meilleurs pour conduire le peuple; et quand on n'en trouvera plus, le peuple lui-même cessera d'être. (20. p. 675).

Autres pensées très élevées* du même auteur, prises de son livre *La Restauration française*.

"Le capital, chez les nations, est toujours en proportion de leur aristocratie. Autre loi identique: La vertu, chez les peuples, est toujours en proportion de l'aristocratie. Autre loi, conséquence des premières: La grandeur chez un peuple est toujours en proportion de l'aristocratie.

"Pourquoi? Parce que les peuples reçoivent de leur propre aristocratie le capital, la lumière, l'exemple, et conséquemment la grandeur.

"Il n'existe pas plus de peuple sans aristocratie que de corps animé sans tête. Un peuple ne commence à venir au monde que quand il a la force de donner naissance à une aristocratie. La France ne sauvera son peuple qu'en refondant son aristocratie par la vertu.

“Quand un peuple ne peut plus fournir d'aristocratie, c'est qu'il est épuisé.

“Et c'est un signe de décadence quand le peuple porte envie à son aristocratie; car son aristocratie, c'est lui-même. Elle sort de lui, et forme comme son cerveau, le centre de sa force, la source de son involution. (p.296)

“Empêcher un peuple de produire son aristocratie serait l'empêcher de croître et de se former.

“On ne saurait pas plus faire qu'il n'y ait point d'aristocratie, de classe moyenne, et de peuple au sein d'une nation, qu'on ne saurait empêcher, dans l'atmosphère, l'oxygène de s'élever, et les miasmes carboniques de rester dans le bas...

“L'aristocratie se dégage continuellement du sein d'une nation. C'est pourquoi nous avons dit qu'un peuple qui ne peut plus fournir d'aristocratie est un peuple épuisé. Et continuellement, aussi, les portions que le vice dissout dans l'aristocratie retombent dans le peuple. C'est pourquoi nous avons dit que la Société est le tourbillon des mérites. (p. 297).

“Il faut qu'un peuple fournisse à la recombinaison de son aristocratie. Quand celle-ci manque des hautes vertus, et celui-là, des éléments avec lesquels elles se font, la nation tend à sa fin. (p. 301).

Ainsi qu'on peut facilement le voir, ce que le grand philosophe chrétien dit de l'aristocratie s'applique aussi bien à l'élite, qui n'est qu'une expression nouvelle, avec laquelle on s'efforce de remplacer l'expression moins en faveur d'aristocratie, que l'on a décriée et que l'on n'ose plus rétablir.

* * *

D'ailleurs les deux expressions se prennent si bien l'une pour l'autre, si l'on s'en tient à ce qu'elles signifient en elles-mêmes, qu'un écrivain positiviste, parti de principes absolument à l'opposé de ceux d'un Blanc Saint-Bonnet, nous voulons parler du Dr Gustave Le Bon, emploie l'une pour l'autre sans même le faire remarquer à son lecteur.

Au chapitre III du livre III de ses *Aphorismes du temps présent*, intitulé précisément les *Élites*, il écrit:

“La force d'une nation ne se mesure pas au chiffre de sa population, mais à la valeur de ses élites.

“Créées par les élites, les civilisations ne progressent que par elles. Privé de ses élites un pays tomberait bientôt dans la misère et l'anarchie.

“Le peuple est le grand réservoir d'énergie d'un pays, mais cette énergie n'est utilisable que canalisée par une élite.

“Les aristocraties ont pris des formes diverses: naissance, talent ou fortune. Le monde ne s'en est jamais passé.

“L'aristocratie intellectuelle devrait paraître aussi peu équitable aux foules égalitaires que l'ancienne noblesse. La naissance seule, en effet, confère les qualités intellectuelles, comme jadis elle conférait les privilèges.

“La lutte des aveugles multitudes contre les élites dont elles vivent est une des continuités de l'histoire. Le triomphe du nombre a marqué la fin de plusieurs civilisations. Les grandes civilisations n'ont pu prospérer qu'en sachant dominer leurs éléments inférieurs.

“L'élite crée, la plèbe détruit”.

Dans les pensées que nous venons de citer, on ne voit pas seulement, ce que tout le monde admet, la nécessité de l'aristocratie ou de l'élite dans toutes les manifestations de la vie d'un peuple, pour que ce peuple grandisse et garde son rang, mais on y voit aussi, ce qu'il est très important de noter et ce que l'on paraît oublier et même parfois contredire chez nous, c'est que l'élite chez un peuple est constituée par la vertu, par la volonté, autant et même plus que par l'intelligence et l'instruction. Beaucoup de ceux qui parlent et même écrivent chez nous en faveur de l'instruction à tous ses degrés, en attendent et lui font promettre plus qu'elle ne peut donner.

C'est par la naissance, par les qualités naturelles, par l'énergie, par la sûreté du jugement et du coup d'œil, par le dévouement constant à un noble idéal, beaucoup plus que par l'instruction scolaire ou livresque, que l'élite est constituée.

Le même docteur Le Bon, que nous venons de citer, observe ailleurs, dans sa *Psychologie Politique*, au chapitre *l'Elite et la Foule*, après avoir signalé “la différence progressive des intelligences et par conséquent des situations sociales” qui sont “séparées par un fossé chaque jour plus large”, que *l'éducation permet bien rarement de le franchir* (ce fossé), *parce qu'elle ne dote que d'une faible partie des qualités nécessaires pour réussir maintenant*”. (p. 119).

Le Dr LeBon, qui est positiviste, ne dit pas comme le grand mystique catholique Blanc de Saint-Bonnet, que c'est surtout la vertu (vertu surnaturelle et aussi vertu naturelle) qui constitue l'élite ou l'aristocratie, mais il n'y contredit pas, mais il n'est pas loin de le penser.

Et c'est là un des côtés du problème qu'il ne faut pas perdre de vue ni laisser dans l'oubli, sous peine d'en fausser les données essentielles et de n'en pas trouver la solution. Ce ne sont ni les écoles ni même le gouvernement qui peuvent susciter l'élite ou l'aristocratie qu'il nous faut. Ils peuvent aider à les faire grandir, mais c'est ailleurs qu'elles naissent. Si elles grandissent par l'instruction; c'est plus encore à leur énergie, à leurs vertus naturelles et surnaturelles, à leur honnêteté, à leur sobriété, qu'elles doivent leur ascension.

Qu'on repasse les uns après les autres ceux qui dans le passé et dans le présent constituent l'élite ou l'aristocratie de notre race, et l'on verra que leur élévation est due aux vertus de leur famille, aux dons naturels qu'ils en ont reçus, aux grâces que Dieu leur a données, à leur travail personnel, à leur instruction

aussi, mais plus encore aux nobles aspirations et au courage qu'ils ont entretenus en eux.

Si donc nous voulons réellement avoir une élite, même une élite spécialisée dans une section quelconque de l'activité humaine, commençons par cultiver et protéger les vertus qui font les familles vigoureuses, ordonnées, respectées. Demandons à l'Eglise d'étendre et d'exercer son influence moralisatrice et fortifiante. Refrénons le dévergondage des mœurs publiques et privées. Sachons accepter et imposer ensuite autour de nous, en autant que nous avons mission et autorité pour le faire, une forte discipline morale, intellectuelle et même physique. Ne perdons pas nos forces, ne dispersons pas notre travail à des riens, ou même à pis que rien.

Instruisons-nous le plus possible, il le faut, mais surtout instruisons-nous bien. Visons à la profondeur et au solide, plus qu'à l'étendue et au brillant. Et souvenons-nous que l'instruction, nécessaire à certaines élites d'ordre plus intellectuel, n'est pas, même pour celles-ci, la première et la plus fondamentale condition de leur excellence et de leur bonne influence: ce sont leurs qualités naturelles et leurs qualités morales.

N'oublions pas que la véritable élite de l'humanité, la plus élevée, la plus idéale, la seule complète, est constituée par la sainteté. Les saints sont ce que notre humanité peut arriver, et, bien entendu, avec le concours de Dieu, à produire de plus beau, de meilleur, de plus véritablement bienfaisant pour les hommes et pour la vraie civilisation.

Ainsi en juge l'Eglise, ainsi en juge Dieu. Personne n'en peut juger mieux ni plus sûrement.

Si cette idée, pourtant bien simple et ordinaire, nous paraît étrange, si avec un peu d'attention nous n'en percevons pas la justesse, c'est que l'idée que nous nous faisons de l'élite dont nous parlons est fautive, ou du moins trop incomplète. C'est que nous n'avons pas assez réfléchi à notre sujet avant d'en parler. En d'autres termes, c'est que nous ne sommes pas encore nous-mêmes de l'élite intellectuelle dont nous croyons être. C'est une surprise qui peut arriver à tout le monde.

* * *

Un autre aperçu de cette même question de l'élite, c'est qu'il ne suffit pas de la former, mais qu'il faut encore, pour l'utiliser, lui permettre d'agir. Et c'est ici que doivent être plus particulièrement intéressés nos hommes politiques et nos guides de l'opinion publique.

Se plaçant au point de vue du progrès industriel, qui paraît occuper trop exclusivement certains hommes publics de chez nous, le Dr Le Bon note ce qui suit en sa *Psychologie politique*. C'est un passage que doivent particulièrement méditer nos orateurs et nos écrivains, qui s'emploient, avec un zèle plus ou moins désintéressé

et plus ou moins aveugle, à gonfler outre mesure les aspirations directrices et les prétentions de la démocratie en général, et du monde ouvrier en particulier.

"Tandis que les progrès scientifiques, écrit donc le Dr Le Bon, amenaient les élites de mentalité supérieure à diriger le mécanisme de la vie moderne, les progrès des idées politiques conféraient de plus en plus à des foules de mentalité inférieure le droit de gouverner et de se livrer par l'intermédiaire de leurs représentants aux plus dangereuses fantaisies.

"Sans doute, si la foule choisissait pour conductrices les élites qui mènent la civilisation, le problème actuel serait résolu, mais ce choix n'est qu'exceptionnel. Un antagonisme qui s'accroît chaque jour sépare la multitude des élites. Jamais ces dernières ne furent plus nécessaires qu'aujourd'hui; jamais cependant elles ne furent aussi difficilement supportées. L'élite intellectuelle pauvre est à peu près tolérée parce qu'ignorée. L'élite industrielle opulente n'est plus acceptée et les lois sociales, édictées par les représentants des multitudes, visent continuellement à la dépouiller de ses richesses.

"C'est ainsi que les sociétés actuelles ont fini par se diviser en classes distinctes dont les luttes rempliront l'avenir.

"Comment concilier de telles oppositions? Comment faire vivre ensemble l'élite, sans laquelle un pays ne peut subsister, et une masse immense de travailleurs, aspirant à écraser cette élite avec autant de fureur que les Barbares en mirent jadis à saccager Rome?" (op. cit. p. 121).

Oui, comment conjurer ce danger, qui naît de lui-même des passions de l'homme déchu, surtout quand tant de journaux et d'exploiteurs du suffrage populaire, de la popularité, s'emploient à l'aggraver, et même à le faire naître là où il n'existe pas déjà?

Ce qu'il faudrait, ce serait sans doute de cesser d'abord d'activer le feu des discordes, des haines, des jalousies, des cupidités; cesser ces appels fous et criminels inspirés par les cupidités politiques. Ce serait ensuite de s'employer à éteindre ce feu destructeur, après avoir cessé de l'alimenter et de l'animer.

Pour cette dernière opération il faut commencer par corriger nos idées fausses, première source du mal. Il faut cesser de tirer l'autorité de la multitude et de proclamer celle-ci la seule directrice autorisée du progrès. Il faudrait aussi nous rappeler quelques autres aphorismes de ce même observateur positiviste que nous venons de citer.

"Un pays gouverné par l'opinion ne saurait l'être par la compétence.—La compétence sans autorité est aussi impuissante que l'autorité sans compétence.—La compétence devient inefficace dès qu'elle est sous les ordres de l'incompétence".

Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut apprendre ou réapprendre, ce sont les vrais principes sur lesquels

repose la société, les vrais principes de gouvernement. C'est l'intelligence et l'application de ces principes qui aident les élites à naître et qui leur permettent de remplir leur mission.

Ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut faire, c'est de refaire dans la société l'ordre établi par Dieu; c'est de remettre Dieu et sa loi à la base comme au sommet de la société.

Si l'on ne revient pas à cet ordre nécessaire, les élites se feront de plus en plus rares, malgré tous les efforts accomplis pour diffuser une certaine instruction, et ces élites verront leur action de moins en moins efficaces.

Dans toute l'activité verbale ou écrite que l'on déploie pour élever et perfectionner notre nationalité, on oublie vraiment trop la place qui revient nécessairement à la religion dans la solution de ces graves problèmes de notre vie nationale. Sans l'action constante de la religion observée, respectée, pratiquée, nous descendons fatalement à la décadence et, quoi que nous fassions par ailleurs, nos élites seront de plus en plus rares, de plus en plus fragiles et stériles.

J.-A. LANDER



Une visite du Président Wilson AUX ETATS-UNIS



LE peuple américain a dû se sentir vraiment honoré de voir son premier magistrat lui consacrer une dizaine de jours, au milieu de ses absorbantes occupations européennes, et lui faire ainsi une petite visite, entre deux séances de la Conférence de la Paix.

M. Wilson est arrivé en coup de vent à Boston, le 24 février; et, à peine débarqué, s'est lancé, tout de suite, dans un discours batailleur, où il a mêlé le défi au sarcasme. Pour dire franchement la vérité, le discours présidentiel de Boston n'était pas pacifique du tout; et il a fait sourire maints américains. Mais ce discours restera comme l'une des pages les plus caractéristiques de la littérature wilsonnienne. Vous y trouverez, d'abord, le rêve d'un avenir plein de bonheur et de justice pour l'humanité: "Tous les peuples de l'Europe sont exultants et confiants dans l'esprit d'espoir, parce qu'ils croient que nous sommes à la veille d'une ère nouvelle du monde, où les nations se comprendront, où les nations se soutiendront mutuellement dans la défense de toute juste cause, où les nations mettront en commun toute leur force morale et toute leur force physique pour faire prévaloir le droit". On trouve aussi dans le discours de Boston le défi mordant aux contradicteurs: "Nous avons établi le gouvernement de notre pays pour rendre les hommes libres; et nous n'avons pas limité notre conception et nos visées à l'Amérique. Maintenant, nous allons rendre tous les hommes du monde libres. Si nous ne faisons pas cela, la réputation de l'Amérique serait finie; et toute sa puissance serait dissipée. Elle aurait alors à garder sa puissance pour ces fins étroites, égoïstes, provinciales, qui paraissent si chères à certains esprits, lesquels ne peuvent voir au-delà de l'horizon le plus rapproché. Je saluerais avec plaisir, et il n'y en aurait pas de plus agréable pour moi, le défi de la contradiction. J'ai dans les veines du sang de batailleur, et c'est parfois un plaisir

pour moi de laisser la liberté à cet instinct; et si l'on me lance un défi, cette fois, j'en serai heureux". Le discours de Boston n'aurait pas été du Wilson, si l'appel aux masses populaires en eût été absent: "Les nations du monde sont décidées maintenant à faire une grande chose, et elles ne vont pas laisser leur détermination s'affaiblir. Et quand je parle des nations du monde, je ne parle pas des gouvernements du monde. Je parle des peuples qui constituent les nations du monde. Ces peuples se sont attelés à la tâche; et, si leurs gouvernements actuels n'accomplissent pas leurs volontés, ils verront à ce que d'autres les accomplissent. Cela n'est plus un secret; et les présents gouvernements le savent".

Voilà donc les trois grandes idées fondamentales de la philosophie wilsonnienne, telles que l'on les retrouve dans tous les discours du président des Etats-Unis, depuis qu'il a commencé à faire l'école au genre humain; règne prochain et assuré de la justice dans le monde entier; liberté accordée à l'humanité toute entière; démocratie universelle fondée sur la souveraineté populaire. Quand un catholique éclairé entend résonner ces grandes formules dans la bouche de Wilson, qui les lance, depuis des mois, aux quatre points cardinaux, il se demande s'il doit rire ou pleurer. Doit-il rire de ce rêve immense d'une humanité bienheureuse et ne vivant que de justice dans une paix perpétuelle? Doit-il pleurer, à la pensée des déceptions cruelles que la dure réalité portera certainement, un jour, à la pauvre humanité, ainsi abusée par l'ambition généreuse d'un idéologue sincère, qui croit inventer des formules que la Franc-Maçonnerie propage par le monde depuis trois siècles? Doit-il rire de cet entêtement inouï qui met cet homme, qui ne jouit en ce moment que d'un pouvoir éphémère, à vouloir ainsi promettre à l'humanité, avec une assurance presque comique, et contre l'expérience de tous les siècles, le bonheur parfait dans la justice univer-

selle? Doit-il pleurer, en écoutant ces terribles appels à la "souveraineté" des masses populaires, appels capables de déchaîner le bolchévisme dans le monde entier?... Un catholique qui connaît bien son histoire et sa philosophie ne peut pas rire longtemps d'un pareil dévergondage d'idées et d'imaginaires, surtout quand il les voit imposées ainsi à l'attention du monde entier et recommandées à son admiration par un homme dont le prestige est immense et dont toute l'autorité morale est faite de bonnes intentions et d'enseignements essentiellement révolutionnaires.

Pendant qu'il voguait à pleines voiles sur le *George Washington* vers son pays natal, M. Woodrow Wilson avait eu soin d'adresser un "sans-fil" au Congrès, pour demander que toute discussion de son projet de Ligue des Nations y fût suspendue jusqu'à son retour. Ce souhait présidentiel demeura lettre morte; et le bombardement commença, sans tarder, contre le fameux projet. Ce fut, au Sénat, depuis le 19 février jusqu'au 4 mars, date de l'ajournement du soixante-cinquième Congrès, un feu nourri contre le projet de la Ligue internationale, tel que rapporté d'Europe par M. Wilson. Le coup le plus redoutable fut porté par le sénateur Lodge, du Massachusetts, l'une des fortes têtes de la politique américaine. La thèse des adversaires de la Ligue peut se résumer ainsi: 1. Le projet actuel oblige d'avance les Etats-Unis à prendre part à toutes les guerres que décidera le Conseil suprême de la Ligue, où les Etats-Unis n'ont cependant qu'un vote; ce qui est contraire à la Constitution américaine, laquelle donne exclusivement au Congrès le droit de faire la paix ou la guerre. 2. L'article du projet qui institue les grandes Puissances mandataires de la Ligue auprès des pays non développés, et incapables de se défendre, obligera les Etats-Unis à maintenir en pays étrangers des corps de troupes considérables, pour une période de temps indéfinie, puisque l'on a déjà parlé, à la Conférence de Paris, de confier aux Etats-Unis la charge de certaines provinces ottomanes, comme l'Arménie, par exemple. 3. Le projet nécessitera, s'il est adopté dans sa forme actuelle, l'abandon de la doctrine Monroe par les Etats-Unis; et le Conseil suprême de la Ligue deviendra le gardien attitré de cette doctrine, en vertu de laquelle la république américaine s'est réservé le droit exclusif de régler définitivement toutes les difficultés américaines du Nord et du Sud. 4. Le projet de la Ligue est en opposition directe avec la politique de George Washington, qui a toujours interdit au peuple américain toute alliance formelle avec une puissance étrangère, et particulièrement avec les puissances d'Europe, de crainte de voir son pays entraîné ainsi malgré lui dans toutes les guerres européennes.

Plusieurs sénateurs démocrates ont tenté de répondre à ces formidables objections, mais sans résultat décisif en faveur du projet. Lors de l'ajournement du Congrès—le 4 mars—trente-neuf sénateurs s'étaient engagés à voter contre le projet de la Ligue

des Nations; ce qui ne laisse aucun espoir, au moins probable, au président Wilson, que le Sénat républicain adoptera son projet, à sa prochaine session.

Pendant que cette mémorable bataille se développait, au Sénat, le président invitait à dîner, à la Maison Blanche, les membres des deux Commissions des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat, pour y discuter avec lui les articles du fameux projet de la Ligue internationale. La discussion fut très animée, paraît-il. Mais, une fois la poussière de ce nouveau combat dissipée, l'on s'aperçut que les adversaires restaient, de part et d'autre, fermement campés sur leurs positions.

Parmi les nombreux incidents qui marquèrent le fameux dîner de la Maison Blanche, il nous paraît important de noter celui qui eut rapport à l'indépendance de l'Irlande. Un sénateur demanda au président Wilson si l'Irlande, en vertu de la fameuse thèse wilsonnienne de la "self-determination" des nations, aurait voix au chapitre international, à Paris, en tant que nation indépendante. La première version que donna la Presse Associée de la réponse de Wilson portait que le président aurait déclaré au sénateur indiscret que "la Conférence de Paris n'avait pas à s'occuper des questions de politique intérieure". Là-dessus, beau tapage des Irlando-Américains, et protestations ardentes, de leur part, contre cette déclaration du président. Puis, dénégation officielle de la Maison Blanche, disant qu'il était absolument faux que le président eût fait pareille affirmation. Pendant ce temps-là, avait lieu, à Philadelphie, la grande Convention irlandaise, laquelle députait une délégation au président pour lui porter la résolution votée à la Convention,—et qui fut proposée par le cardinal Gibbons,—où le congrès irlandais demandait à Wilson de se faire, à la Conférence de Paris, le champion du "droit" de l'Irlande à la "self-determination". Le président fit attendre la délégation irlandaise de Philadelphie trois jours; et finit par faire savoir aux délégués qu'il les recevrait à New-York, le soir même de son départ pour la France. Or, ce soir-là, les délégués irlandais durent faire sortir de leurs rangs, sur l'ordre formel du président, le juge Daniel Cohalan, de la Cour Suprême de New-York, dont le nom a été mêlé à certaine correspondance de Bernstorf, dit-on; et la délégation, ainsi décapitée,—car le juge mal venu était son président,—ne put obtenir son audience de M. Wilson, que pour lui entendre dire quelques mots vaguement sympathiques sur la cause irlandaise. Le président termina l'entrevue en déclarant que, malgré sa sympathie personnelle pour la cause de l'Irlande, il lui était impossible de donner une opinion "officielle" sur une question "aussi délicate et aussi compliquée", et qu'il se réservait la liberté d'employer les méthodes qu'il jugerait les plus propres à favoriser cette cause, tout en ayant soin de dire qu'il se garderait bien d'employer les méthodes qui étaient le plus de nature à nuire à l'Irlande. Les agitateurs irlando-américains,

qui ont fait cause commune avec l'Allemagne, dans les trois premières années de la guerre, commencent à récolter les fruits de leur aveugle politique. Leur rêve d'une Prusse triomphante qui donnerait la "liberté" à l'Irlande, après avoir écrasé l'Angleterre, a vécu avec "la Prusse triomphante". Morale: En toute chose, il faut considérer la fin. D'ailleurs, la récente lettre pastorale du cardinal Logue, primat d'Irlande, condamnant sévèrement l'agitation révolutionnaire menée au pays de saint Patrice par les sociétés secrètes, n'est pas de nature à faire regretter au président Wilson son attitude sagement réservée.

Le dernier acte public du président, avant de se rembarquer pour la France, a été son discours de New-York, où il est apparu à côté de l'ancien président, M. Taft, devenu inopinément son brillant second dans la lutte pour la Ligue des Nations. Ce dernier discours présidentiel a été un nouveau défi aux contradicteurs, qui osent discuter la valeur de son projet favori. Et, le lendemain, 5 mars, M. Wilson s'embarquait pour la France, toujours avec Madame Wilson.

Et la discussion continue, aux Etats-Unis, plus chaude et plus intéressante que jamais.

Quelle est l'opinion du peuple américain sur le projet wilsonien de la Ligue des Nations? La presse

du pays est divisée; et elle le sera de plus en plus, à mesure que la date de la prochaine élection présidentielle sera plus près. Le parti républicain, en effet, sans se soucier de l'adhésion,—avec réserves,—de M. Taft au projet Wilson, vient de déclarer formellement la guerre à la Ligue de M. Wilson, par la voix autorisée de M. Hays, le président du Comité républicain national. C'est donc dire que le Sénat, maintenant républicain, ne donnera probablement pas à M. Wilson, au retour de celui-ci d'Europe, le vote nécessaire à la ratification du grand pacte international, à moins que des modifications importantes n'y soient apportées, dans l'intervalle.

En attendant, les électeurs américains, selon une tradition immémoriale, s'empressent de faire connaître à leurs sénateurs et à leurs députés ce qu'ils pensent de la Ligue des Nations. Et c'est un flot de lettres qui arrive tous les jours aux membres du Congrès, de toutes les parties des Etats-Unis. D'après les renseignements de la Presse Associée, la majorité des correspondants se déclare opposée à l'acceptation du projet de la Ligue tel que rédigé, et exige de nombreuses modifications.

P. LEDROIT



LETTRE DE FRANCE

LA FRANCE DU LEVANT



Paris, 15 février 1919

NOUS avons une quantité de ligues qui se sont fondées pendant la guerre. Tout en poursuivant chacune son but spécial, elles montrent le souci d'entretenir parmi leurs membres et aussi autour d'elles un désir et une habitude de concorde et d'union. Elles groupent des hommes qui, avant la guerre, étaient, la plupart du moins, dans des partis différents ou hostiles. Elles font donc ainsi, entre les citoyens d'une même patrie trop longtemps victimes de la discorde, une œuvre utile, visible, importante.

Jusqu'à présent, ces ligues ont, en général, adopté envers les questions religieuses, une attitude qui pourrait être qualifiée "neutralité bienveillante". On a eu lieu d'être satisfait de cette bienveillance; mais, naturellement, on a eu lieu aussi de regretter qu'elle garde un caractère neutre qui ne peut que la paralyser ou la fausser plus ou moins.

Mais voyez la force des choses ou l'efficacité des bonnes intentions servies par un bon travail. Dans le sein de ces ligues vraiment patriotes, le patriotisme éveille un sentiment, et même une idée, qui les conduit à faire des déclarations qu'elles ne songeaient guère tout d'abord à formuler. Certainement, dès le début, elles n'avaient, en général, ni le souci ni la notion de

l'œuvre, cependant bien française, accomplie en divers pays par tant de missionnaires, Prêtres, Religieux, Religieuses. Eh! bien, peu à peu, les yeux les plus prévenus s'ouvrent sur cet aspect des intérêts de la France. L'une des ligues les plus importantes, dans laquelle, assurément, figurent des catholiques convaincus, pratiquants et zélés, mais où la masse des adhérents est peu croyante, la *Ligue Française*, présidée par le célèbre historien M. Lavis, témoigne à nos missionnaires sa sympathie et sa reconnaissance, mieux encore: sa sollicitude effective.

En effet, le Comité Directeur de la *Ligue Française* vient à l'unanimité, d'approuver un appel public qui contient des déclarations telles que celles-ci: "Les établissements religieux français des diverses confessions sont, à l'étranger, parmi les plus actifs et les meilleurs agents du maintien et de l'extention de l'influence française dans le monde". Sans doute, l'hommage et l'appel englobent les établissements religieux et français *des diverses confessions*; et l'on pourrait conclure qu'il y a là encore une certaine dose de neutralité. Oui, mais une dose qui se réduit à presque rien. Car les missions protestantes françaises n'existent pour ainsi dire pas; et les missions juives comptent pour peu. En France, quand on parle de missionnaires, on désigne des prêtres, des religieux

et des Sœurs catholiques. Là-dessus, nulle équivoque, nul doute pour personne.

La déclaration adoptée par la *Ligue Française* loue encore nos missionnaires en signalant les difficultés qu'ils rencontrent et en exprimant le regret que les lois actuelles ne leur soient pas appliquées d'une manière plus libérale.

Ces lois sont celles qui furent établies voici une quinzaine d'années, pendant la période de laïcisation à outrance. Alors on a obligé toutes les congrégations à se disperser; et le gouvernement a fait vendre leurs immeubles. Quelques exceptions furent admises: les congréganistes voués aux Missions hors de France purent conserver certaines de leurs maisons, en nombre très restreint. L'une des premières conséquences du régime imposé a été de gêner beaucoup le recrutement des congréganistes missionnaires. C'est cette conséquence que signale et que déplore la déclaration dont je viens de parler.

L'heureux exemple donné par la *Ligue Française* suit de près une initiative du même genre qui s'est récemment produite à Marseille. Là, le mois dernier, s'est tenu un grand congrès où s'assemblaient des industriels, des économistes, des savants, des professeurs, des écrivains, des hommes politiques. Le Congrès était destiné à faire connaître et à défendre les intérêts de la *Ligue Française*. Les organisateurs avaient eu soin de réserver aux principaux représentants des Missions Françaises une place et un rôle dans le Congrès. Ainsi, beaucoup de gens qui n'en connaissaient rien ont pu apprendre l'essentiel sur les services que les Missions catholiques rendent à la France, sur les bienfaits qu'elles prodiguent dans ce qu'on appelle avec raison "la France du Levant", héritage des Croisades.

Ils sont magnifiques ces services, là comme en Chine et ailleurs. Je suis heureux de noter qu'au milieu de la deuxième année de guerre, l'Académie décernait à la Congrégation des Lazaristes le "Prix de la Langue Française" (10,000 frs), qui, suivant la formule officielle, a pour but de reconnaître les services rendus à la langue française hors de France". Récompense bien méritée par les Lazaristes et par les Sœurs, les nobles "Filles de la Charité" à la blanche "cornette" si populaire sur le sol étranger de même que chez nous.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, les uns et les autres exercent dans la Turquie d'Europe et dans la Turquie d'Asie leur charitable et glorieux apostolat. En 1780, le roi Louis XVI le leur confia par un acte solennel, qui fut bientôt ratifié en Cour de Rome. Les Lazaristes succédaient ainsi aux Jésuites français qu'Henri IV avait en 1609, envoyés à Constantinople. Ceux-ci avaient eu pour prédécesseurs des Franciscains installés dans le Levant depuis des siècles et dont un grand nombre étaient tombés victimes de la barbarie musulmane. Malgré les massacres qui se répétaient indéfiniment, le zèle des Religieux français n'avait

pas cessé de durer et de se renouveler. Il a enfanté tout un monde, qui représente là-bas, en pleine vigueur, la civilisation chrétienne et française.

En Syrie, notamment, on admire un vaste ensemble d'institutions créées et soutenues par ce même zèle, dans lequel rivalisent: Jésuites (fondateurs et directeurs à Beyrouth, de collèges et d'une Université de grand renom); Lazaristes, Filles de la Charité; Frères des Ecoles chrétiennes; Frères Maristes; Dames de Nazareth; Sœurs de la Sainte-Famille; Sœurs de l'Apparition; Dominicains; Assomptionnistes; Pères Blancs; Dames de Sion; Capucins; Franciscains; Franciscaines.

Dans leurs écoles, des milliers et des milliers d'enfants étrangers apprennent à aimer la France et à parler sa langue. Près de ces écoles si nombreuses se dresse une multitude d'autres œuvres, de soulagement ou de progrès matériel: hospices, dispensaires, colonies agricoles, etc.

Nos lecteurs trouveront piquant de voir un journal radical italien constater les admirables vertus et les grands succès de nos missionnaires. Quatre mois avant la guerre, ce journal: *Il Resto del Carlino* dressait ainsi le tableau exact, sincère jusqu'à l'envie, des résultats obtenus sur le territoire syrien (et dans la région environnante, dans tout le Levant) par la propagande congréganiste française. Il disait: "L'instrument le plus puissant de l'action française en Syrie, c'est l'école. Voyons un peu les chiffres. Les Jésuites dirigent 140 écoles avec 12,000 élèves; les Lazaristes, 149 écoles avec 7,338 élèves; les Filles de la Charité donnent l'enseignement à 900 orphelins réunis en collège, à 509 garçons externes et à 3,867 filles pensionnaires ou externes; les Frères des Ecoles chrétiennes ont à Beyrouth, Tripoli, Alexandrette, 2,000 élèves; les Frères Maristes 953; les Dames de Nazareth, 10 écoles avec 1,386 filles; les Sœurs de la Sainte-Famille, 7 écoles avec 1,400 élèves; les Sœurs de l'Apparition de Marseille, 20 écoles, avec 2,666 élèves... Total: 350 écoles congréganistes, avec 30,000 élèves. Pour être exact, il faut ajouter à cela deux écoles de la Mission laïque avec 200 élèves et les écoles de l'Alliance israélite, avec 4,000 élèves. Et notez bien qu'il ne s'agit ici que de la Syrie proprement dite; car, si l'on considère encore la Palestine, il faut comprendre dans le total les établissements congréganistes français de Jérusalem (1) Bethléem, Nazareth, etc... qui réunissent une population scolaire de 10,000 élèves. Bref, tout compte fait, la France possède 45,000 élèves dans ses écoles de Syrie et de Palestine. Enfin par un mystère psychologique impénétrable, ces congrégations religieuses mettent presque sur le même plan que la joie de servir Dieu l'honneur de servir la France... La

(1) Parmi ces établissements français religieux de Jérusalem, il en est qui ont la plus grande importance; par exemple, l'Ecole des Sciences Bibliques, fondée par les Dominicains et dirigée par le R. P. Lagrange, école qui jouit d'une autorité universelle.

Syrie est pénétrée jusqu'à la moelle d'influence française. Tous les Syriens cultivés, musulmans et chrétiens, parlent et pensent en français... Même les Américains du *Syrian protestant College* doivent admettre le français dans leur cours préparatoire, pour rendre efficace leur enseignement". Enfin, le journal radical italien comparait le nombreux personnel de nos missions catholiques à un "corps d'occupation campé en Syrie depuis cinquante ans" et accomplissant "la meilleure œuvre de pénétration politique qu'un gouvernement puisse désirer."

D'autres rivaux, nos alliés aussi d'aujourd'hui, des Anglais ont rendu pleine justice aux missionnaires français, éducateurs, organisateurs, conquérants pacifiques de ce pays si bien nommé *la France du Levant*. Dans un important ouvrage publié en 1913, lord Cromer a écrit: "La civilisation française possède une attraction spéciale, non-seulement pour l'Asiatique, mais aussi pour les races européennes du Levant".

De loin en loin, quelques-uns de nos hommes politiques libres-penseurs se faisaient l'honneur de reconnaître l'utilité des missions françaises; et ils formulaient des aveux dignes d'être retenus et enregistrés. Mais on ne distinguait pas un mouvement certain et croissant, en rapport avec l'hommage et avec la réparation qui sont dûs à nos missionnaires.

Enfin, le Congrès de Marseille et la Ligue Française semblent leur donner le signal d'une ère où l'esprit de justice parlera tout haut et se montrera persévérant.

EUGENE TAVERNIER.

QUINZAINES LITURGIQUES

Mardi, 1 avril.—Office ferial.

Daignez faire, Seigneur, que les jeûnes qu'il nous faut observer dans ce saint temps nous fassent avancer dans la piété, et nous procurent l'assistance continuelle de votre miséricorde. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Mercredi, 2 avril.—Saint François de Paule.

François de Paule naquit à Paule en Calabre, en 1416, de parents très pieux. Il parut un vrai saint dès son enfance et sa jeunesse, qu'il passa dans la solitude, dans la prière et dans une très grande mortification, ne vivant guère toute sa vie que d'un repas par jour composé de pain et d'eau avec les quelques assaisonnements permis dans le carême rigoureux de cette époque. Il fut le fondateur de l'ordre des Minimes, qu'il établit dans son pays natal et auxquels il imposa une abstinence continuelle et une grande humilité. Dieu lui donna le don de prophétie et manifesta sa grande sainteté par de nombreux miracles.

En 1483, saint François de Paule fut mandé de sa solitude de Calabre auprès du roi de France Louis

XI atteint de maladie mortelle dans son château de Plessis-les-Tours. Il fallut l'ordre du Pape pour décider saint François à se rendre au désir du roi qu'il vint assister à ses derniers moments. Charles VIII successeur de Louis XI le retint auprès de lui pour profiter de ses avis et lui bâtit un monastère à Plessis-les-Tours, et Louis XII lui témoigna la même vénération jusqu'à la mort du saint, qui arriva le vendredi-saint, 2 avril, de l'an 1507, à Plessis-les-Tours, pendant qu'on lui lisait, d'après sa demande, le récit de la Passion selon saint Jean. Léon X le canonisa en 1519.

Voici l'oraison de la férie en ce jour:

O Dieu qui, par le moyen du jeûne, accordez aux justes la récompense de leurs mérites, et aux pécheurs le pardon de leurs crimes, ayez pitié de ceux qui vous supplient, afin que, par la confession de nos offenses, nous méritions d'en obtenir la rémission. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Jeudi, 3 avril.—Office ferial.

Faites, s'il vous plaît, ô Dieu tout puissant, que, mortifiant nos corps par ces jeûnes solennels, nous ressentions la joie d'une dévotion sainte, et que l'ardeur de nos appétits terrestres étant mitigée, nous goûtions plus aisément les choses du ciel. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Vendredi, 4 avril.—Saint Isidore, Evêque et Docteur.

Le grand saint Isidore naquit à Carthagène vers l'an 560. Son père était gouverneur de la province. Il fut formé et instruit par son frère saint Léandre, évêque de Séville, auquel il succéda. Un autre de ses frères saint Fulgence fut évêque de Carthagène et sa sœur sainte Florentine dirigea plusieurs monastères de femmes. Saint Ildefonse, évêque de Tolède, et saint Braulion, évêque de Sarragosse, furent ses disciples, et il fut en Espagne le représentant de saint Grégoire le Grand. Saint Isidore, instruit dans les lettres latine, grecque et hébraïque, fut d'une admirable érudition, comme en témoignent les nombreux ouvrages de ce saint docteur. Adversaire zélé des Arriens et de toutes les hérésies, il contribua à établir la foi catholique si solidement en Espagne que ni les invasions musulmanes ni les grandes hérésies des siècles suivants ne purent la renverser. Il est l'un des pères de la catholique Espagne toujours si fière de sa foi. Il mourut, après quarante ans d'épiscopat, le 4 avril 636 à Séville.

Samedi, 5 avril.—S. Vincent Ferrier.

Saint Vincent Ferrier naquit à Valence le 23 janvier 1350, et mourut à Vannes, en Bretagne, le 5 avril 1419. Nous sommes donc au cinquième centenaire de sa mort. Il fut canonisé en 1455 par le pape Calixte III. La vie admirable de ce missionnaire

espagnol, entré chez les Dominicains à l'âge de dix-huit ans et qui prêcha avec des fruits de salut merveilleux dans toute l'Europe latine, conduisant une véritable armée de pénitents, est une des plus extraordinaires de son époque. Voici comment le bréviaire décrit son genre de vie: "Tous les jours, de grand matin, il célébrait une messe chantée; chaque jour aussi il adressait une prédication au peuple; il gardait un jeûne inviolable, à moins d'une urgente nécessité et jamais il ne mangea de viande". C'est ainsi qu'il donna constamment l'exemple et qu'il prêcha avec des fruits merveilleux de conversion.

Dimanche, 6 avril.—De la Passion.

Le temps de la Passion qui commence aujourd'hui est consacré, comme son nom l'indique, à honorer et à nous rappeler le mystère de la Rédemption du genre humain opéré par les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu.

Après trois ans d'enseignements et de merveilles bienfaisantes opérées pour éclairer et convertir son peuple, la lutte suprême va s'engager entre l'Auteur de la vie et les puissances du mal.

"Durant les semaines qui ont précédé, écrit Dom Guéranger, nous avons vu monter chaque jour la malice des ennemis du Sauveur. Sa présence, sa vue même les irrite, et l'on sent que cette haine concentrée n'attend que le moment d'éclater. La bonté, la douceur de Jésus continuent d'attirer à lui les âmes simples et droites; en même temps que l'humilité de sa vie et l'inflexible pureté de sa doctrine repoussent de plus en plus le juif superbe qui rêve un Messie conquérant, et le pharisien qui ne craint pas d'altérer la loi de Dieu, pour en faire l'instrument de ses passions. Cependant Jésus continue le cours de ses miracles; ses discours sont empreints d'une énergie nouvelle; ses prophéties menacent la ville et ce temple fameux dont il ne doit pas rester pierre sur pierre. Les docteurs de la loi devraient du moins réfléchir, examiner ces œuvres merveilleuses qui rendent un si éclatant témoignage au fils de David, et relire tant d'oracles divins accomplis en lui jusqu'à cette heure avec la plus complète fidélité. Hélas! ces prophétiques oracles, ils s'approprient à les accomplir eux-mêmes jusqu'au dernier iota. David et Isaïe n'ont pas prédit un trait des humiliations et des douleurs du Messie que ces hommes aveugles ne s'empresseront de réaliser.

"En eux s'accomplit donc cette terrible parole: "Celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur." La synagogue court à la malédiction. Obstinée dans son erreur, elle ne veut rien écouter, rien voir; elle a faussé à plaisir son jugement: elle a éteint en elle la lumière de l'Esprit-Saint; et on la verra descendre tous les degrés de l'aberration jusqu'à l'abîme. Lamentable spectacle que l'on retrouve encore trop souvent de nos jours, chez ces pécheurs

qui, à force de résister à la lumière de Dieu, finissent par trouver un affreux repos dans les ténèbres."

Ces considérations nous aident à comprendre comment, dans le présent comme dans le passé, l'infinie valeur de la Passion peut être annulée pour ceux dont la malice s'obstine à n'en pas profiter. Elles sont bonnes à rappeler et à méditer en écoutant l'introuit de la messe de ce jour dont les paroles s'appliquent d'abord au Messie et ensuite au chrétien fidèle.

O Dieu, jugez-moi, et séparez ma cause de celle d'un peuple impie; arrachez-moi à l'homme inique et trompeur, parce que vous êtes mon Dieu et ma force.— Envoyez-moi votre lumière et votre vérité: elles me guideront et me conduiront jusqu'à votre montagne sainte et à vos tabernacles.

Voici l'oraison du jour:

Daignez, Dieu tout-puissant, regarder votre famille d'un œil favorable; et par vos soins paternels conduisez-la au dehors et gardez-la au dedans. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Ajoutons ici pour tout ce temps de la Passion l'hymne si solennelle et si populaire aussi par son admirable mélodie, du *Vexilla Regis prodeunt* de S. Venance Fortunat, évêque de Poitiers, dans la traduction de M. Montier:

*L'étendard du vrai Roi s'avance...
Ton mystère, ô Christ, respandit.
La Vie, en mourant de souffrance,
A la vie enfin nous rendit.*

*Le fer d'une lance cruelle
Lui perça le cœur; à longs traits
L'eau, le sang, en source nouvelle
Jaillit pour laver nos forfaits.*

*Ainsi s'accomplit ce qu'enseigne
David, d'une fidèle voix,
Disant aux nations: "Dieu règne
Et c'est par un gibet de bois!"*

*Arbre brillant de gloire insigne,
Empourpré du sang du grand Roi,
Choisi sur un tronc noble, et digne
De voir Dieu s'étendre sur toi.*

*Heureuse Croix, le prix du monde
Pendit à tes bras, en sa chair.
Balançant le pur et l'immonde
Tu ravis sa proie à l'Enfer.*

*Croix! salut, unique espérance!
En ce temps de la Passion.
Donne aux bons grâce en abondance,
Donne aux mauvais rémission.*

Trinité, nous vous rendons gloire!
Source de salut! que la croix
Qui donne ici-bas la victoire
Donne au ciel l'honneur du pavois!

Lundi, 7 avril.—Office ferial.

Daignez, Seigneur, sanctifier nos jeûnes, et dans votre bonté accordez-nous le pardon de nos péchés. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Mardi, 8 avril.—Office ferial.

Daignez avoir nos jeûnes pour agréables, Seigneur; afin que, produisant l'expiation, ils nous rendent dignes de votre grâce et nous conduisent à l'éternel remède. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Mercredi, 9 avril.—Office ferial.

Dieu de miséricorde, sanctifiez ce jeûne, éclairez les cœurs de vos fidèles, et daignez prêter une oreille favorable à ceux auxquels vous inspirez le sentiment de la piété. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Jeudi, 10 avril.—Office ferial.

Faites ô Dieu tout-puissant, que la nature humaine, qui a été blessée par son intempérance, soit rétablie en sa dignité par cette abstinence salutaire. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Vendredi, 11 avril.—Les Sept Douleurs de la B. V. M.

Il y a chaque année deux jours consacrés à commémorer les Douleurs de la T. S. V., un dimanche de septembre, dont nous avons déjà parlé, et la fête de ce jour, vendredi de la Passion. La fête d'aujourd'hui fut inaugurée en 1423 contre les attentats sacrilèges des disciples de l'hérésiarque Jean Huss, dont les doctrines menacent de désoler de nouveau la Bohême sous le couvert du nationalisme tchèque dont, dès son temps, avait profité Jean Huss, pour soutenir sa révolte contre l'Eglise.

L'office liturgique est le même dans ses grandes lignes à ces deux fêtes. En voici l'introït bien connu et la collecte:

Debout, près de la Croix de Jésus, étaient sa Mère, Marie, femme de Cléophas, et Salomé, et Marie-Madeleine.—Femme, voilà votre fils, dit Jésus. Et au disciple: Voilà votre mère.

O Dieu en la passion duquel, comme Siméon l'avait prédit, un glaive de douleur transperça l'âme très douce de la glorieuse Marie, Vierge et Mère; accordez-nous, dans votre miséricorde, que le souvenir et le culte de ce qu'elle a ainsi souffert nous obtienne le fruit heureux de votre passion.

L'Eglise fait mémoire de l'office ferial par l'oraison suivante:

Daignez répandre, Seigneur, votre grâce dans nos cœurs; afin que, punissant nos péchés par des châtements

volontaires, nous évitions par ces peines temporelles le malheur d'être condamnés aux supplices éternels.
Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Et c'est aussi aujourd'hui la fête de l'admirable Pape et Docteur saint Léon le Grand, dont l'office fait mémoire. Saint Léon est le docteur incomparable du mystère de l'Incarnation qu'il exposa avec une sûreté de doctrine et une majesté de langage incomparable. Il fut aussi le bouclier de l'Eglise et le défenseur de la civilisation chrétienne contre les plus redoutables des barbares, Attila et Genséric. Et ce grand pape qui gouverna l'Eglise pendant vingt ans, de 440 à 461, put encore s'occuper de réparer et de construire plusieurs églises de Rome et de pourvoir à la beauté et au perfectionnement du culte.

Samedi, 12 avril.—Office de la férie.

Faites, nous vous en prions, Seigneur, que le peuple qui vous est consacré s'avance avec ardeur dans la piété, afin que, étant instruit par les actes de la religion, il devienne toujours plus agréable à votre Majesté, et mérite ainsi de recevoir vos dons avec plus d'abondance. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Dimanche, 13 avril.—Dimanche des Rameaux.

C'est aujourd'hui que commence la plus grande semaine de l'année liturgique, destinée à nous faire revivre le grand drame, l'action dramatique entre toutes, de la Passion du Fils de Dieu fait homme. Dès ce premier jour, c'est le grand début de l'entrée triomphale à Jérusalem du Sauveur qui vient y consommer le sacrifice qui doit le sacrer roi à jamais. *Regnavit a ligno Deus.*

C'est en souvenir et comme représentation de ce mystère que l'Eglise fait aujourd'hui la bénédiction des palmes et des rameaux avec la procession symbolique qui vient ensuite.

Les prières de cette bénédiction dont la forme est particulièrement solennelle, puisqu'elle comporte épître, évangile, préface et de nombreuses oraisons, sont d'une grande beauté, même au simple point de vue littéraire et combien plus encore au point de vue doctrinal et mystique. Quel malheur que l'intelligence de trop de chrétiens ne daigne pas s'appliquer à en comprendre la suave et vivifiante beauté! Quel malheur aussi, bien plus petit et plus facilement réparable, que nous n'ayons pas ici l'espace pour en donner une traduction.

La procession qui suit cette bénédiction comme son complément, puisqu'on y porte comme en triomphe les palmes et les rameaux bénits, se déroule ensuite jusqu'au dehors de l'église, au chant de belles antiennes qui racontent, avec détails empruntés aux évangélistes, l'entrée du Sauveur à Jérusalem et les acclamations de la multitude.

La fin de la procession est marquée par une cérémonie symbolique dont il nous faut indiquer l'exacte

signification. "Au moment de rentrer dans l'église, dit Dom Guéranger, le pieux cortège en trouve les portes fermées. La marche triomphale est arrêtée... Cette scène mystérieuse a pour but de retracer l'entrée du Sauveur dans une autre Jérusalem: la patrie céleste dont Jésus nous a procuré l'entrée. Le péché du premier homme en avait fermé les portes; mais Jésus, le Roi de Gloire, les a ouvertes par la vertu de sa Croix, à laquelle elles n'ont pu résister."

Une fois la procession arrivée à la porte de l'église fermée, "tout à coup des voix retentissent dans l'intérieur du temple: elles saluent le Roi-Christ et Rédempteur. Ces voix représentent celles des saints Anges, qui, au plus haut des cieux, célèbrent l'arrivée de Jésus dans l'éternelle Jérusalem. Au dehors de l'église, le chœur répète ces accents de triomphe; mais ces voix sont celles de la terre, qui ne célèbrent encore que l'entrée du fils de David dans la Jérusalem terrestre. Un dialogue chanté s'établit entre les deux chœurs, à travers les portes du temple qui demeurent toujours fermées, jusqu'au moment où la croix victorieuse, faisant violence à ces portes qui figurent celles du ciel, ouvre à l'Eglise militante un passage pour se réunir à l'Eglise triomphante."

Les distiques de l'hymne si belle *Gloria, laus et honor* que l'on chante alors, ont pour auteur Théodulphe, évêque d'Orléans, ami de Charlemagne. Composé dans des troubles politiques d'Italie, dont il était originaire, il fut enfermé dans un cloître d'Angers par Louis le Débonnaire. C'est là qu'il composa l'hymne que l'Eglise a adoptée pour la symbolique cérémonie dont la signification vient de nous être indiquée par Dom Guéranger.

Voici comment M. Montier a heureusement rendu les célèbres distiques du poète du neuvième siècle:

Gloire, louange, bonheur au Christ, Roi, Rédempteur
Auquel un chœur d'enfants dit l'hosannab vainqueur!

Israël! c'est ton roi! David, ton fils qui passe,
Le Roi béni qui vient au nom du Dieu de grâce.

Le chœur des anges saints, là-haut vous applaudit,
Tout chante votre gloire et l'homme la redit.

Vers vous, palmes en mains, courait la foule Hébreuse:
Vœux au cœur, nous voici, foule encore plus nombreuse.

Eux—vous alliez souffrir—, vous payaient leurs louanges:
Nous—vous régnez—voici nos chants, échos des anges.

Ils vous ont plu! Qu'ici vous plaise aussi ce chœur,
Vous à qui plaît, Roi bon, le bien qui vient du cœur!

La messe de ce jour, qui suit la procession, est toute à la pensée de la Passion, dont le récit d'après saint Mathieu, va être lu ou chanté à l'évangile.

Seigneur, dit l'introït, n'éloignez pas de moi votre secours; protégez-moi de votre regard; délivrez-moi de la gueule du lion, et arrachez ma faiblesse à la fureur des licornes.—O Dieu, mon Dieu, jetez un regard sur moi; pourquoi m'avez-vous délaissé? Le cri de mes péchés a éloigné de moi le salut.

Voici l'oraison:

Dieu tout-puissant et éternel, qui, pour donner au genre humain un modèle d'humilité, avez voulu que notre Sauveur se revêtit de notre chair et souffrît la croix; accordez-nous de recevoir les leçons de sa patience et d'avoir part à sa résurrection. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.

Lundi, 14 avril.—Lundi Saint—Office ferial.

Dieu tout-puissant, qui voyez que notre faiblesse succombe au milieu de tant d'épreuves, faites-nous respirer un peu par les mérites de la Passion de votre Fils unique. Qui vit et règne avec vous. Amen.

Mardi, 15 avril.—Office ferial—Mardi Saint.

Dieu tout-puissant et éternel, donnez-nous de célébrer les mystères de la Passion du Seigneur, de telle sorte que nous méritions la rémission de nos péchés. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.

Et l'Eglise nous fait entendre aujourd'hui à l'Evangile, tout le récit de la Passion d'après saint Marc. Nous devons comprendre par là l'importance que l'Eglise attache à ce récit dont elle n'omet pas un mot, et nous devons comprendre quel pauvre esprit anime les chrétiens qui n'ont aucun souci de lire les Evangiles ni même le récit de la Passion qui nous a sauvés, qui nous sauve encore et qui nous sauvera, si nous n'en méprisons pas les mérites.

L'abbé J.-A. D'AMOURS

PENSÉES

Il faut faire pour le peuple: peu pour ses plaisirs, assez pour ses besoins, et tout pour ses vertus.

DE BONALD

Il faut prendre les cultes tels qu'ils sont, sans plus toucher à leur organisation qu'à leur foi. Toucher à une question religieuse est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre.

THIERS



LA BELGIQUE SOUS LE JOUG



En 1914, une correspondante belge envoyait à une amie canadienne des lettres remarquables sur l'invasion de sa patrie par les armées allemandes. Demeurant dans une ville rapprochée de la frontière hollandaise, cette correspondante dévouée trouvait moyen de faire déposer ses lettres au premier bureau de poste du pays voisin, évitant ainsi la censure sévère et redoutable des envahisseurs. Plus tard, le gouvernement boche décréta la peine de mort pour quiconque serait pris à communiquer ainsi avec un pays allié, et ce fut la fin de cette correspondante palpitante d'intérêt et d'actualité. Les lettres de la jeune belge patriote ont presque toutes été publiées, en 1914 et au début de l'année suivante, dans des journaux canadiens. Nous avons aujourd'hui le plaisir de recevoir une copie de la première lettre envoyée au Canada, depuis la délivrance de sa patrie, par la fidèle amie belge. Nous la recommandons comme une pièce historique aux lecteurs de la *Vie Canadienne*, dont la plupart doivent se rappeler les autres épîtres de la même correspondante.

B....., le 8 décembre 1918

Ma bien chère amie,

Il me semble que c'est de mon devoir de vous associer un peu à l'allégresse qui nous entoure, vous qui avez été nos sauveurs pendant ces quatre longues et terribles années, vous qui nous avez rendu notre chère liberté! Honneur à votre noble Patrie, à vos vaillants soldats, à tous ceux qui nous donnent ces beaux jours et qui nous ont soutenus dans la peine. Nous étions bien peu de chose devant ces masses germaniques, mais grâce à la France, l'Angleterre et les sublimes Canadiens, il nous a été possible d'écraser pour de bon l'orgueil allemand et de détruire à jamais les hordes du Kaiser!

Non, vous ne saurez jamais, chez vous, de quel joug vous nous avez délivrés, vous ne vous rendrez jamais compte de quelle torture nous avons été l'objet pendant ces dernières années. Et pourtant, combien leurs plans de haine ont été ébranlés et se sont écroulés, grâce à l'intervention de nos puissants alliés. Souvent, quand les mesures de représaille devenaient trop sévères, nous nous disions: "L'Amérique interviendra, les alliés ne le permettront pas". Et en effet, presque toujours, nos anges gardiens, non contents de travailler à notre délivrance, veillaient encore à ce qu'ici on nous permette au moins de vivre!

Si j'ai bon souvenir, je ne vous ai plus écrit depuis l'été 1915. A ce moment les communications avec

la Hollande devenaient en effet impossibles; j'ai encore risqué une ou deux tentatives, mais je crois que vous n'aurez jamais reçu de mes nouvelles depuis. Du reste, comme on fusillait à cette époque les gens pour des riens j'ai jugé plus sage de ne pas m'exposer moi-même à une chose qui en somme n'aurait été utile à personne.

Les occupations ennemies se sont succédées ici sans interruption, les unes un peu plus sauvages que les autres. De temps en temps, disait-on, il y avait un être abordable dans le nombre, mais, pour ma part, je n'en ai point connu. Nous n'avions du reste avec eux aucun rapport, et, comme les grâces qu'on leur demandait étaient presque toujours refusées, on avait fini par les ignorer. Mais partout leur main de fer pesait sur nous: si la guerre eût continué, je crois qu'on aurait interdit au cœur de battre. Tout était défendu: les réunions artistiques ou littéraires étaient soumises à une censure des plus sévères et à chaque programme il fallait au moins deux pièces d'auteurs allemands. Les journaux ne pouvaient plus paraître, seuls ceux rédigés par eux et qui jusqu'au 11 novembre, nous chantaient leurs victoires, étaient autorisés. Le service postal fonctionnait pour l'intérieur du pays; mais si on avait le malheur d'écrire une trop longue lettre, on recevait, attaché à celle-ci un billet disant que tant de verbiage n'était pas permis, ou bien, le plus souvent, on la jetait. Toutes les lettres devaient rester ouvertes et il était interdit d'écrire en croisant les lignes, si l'on n'avait plus de place; ce dernier fait était de l'espionnage!

Nous avions, comme moyens de transport, le tram, mais on a levé presque toutes les lignes depuis ce printemps, le train, mais nous n'aimions pas trop de leur faire gagner cet argent, et enfin nos jambes; celles-ci on nous les a laissées. Le transport et la vente du blé, du beurre, des pommes de terre, de la viande de veau, de la laine, etc., etc., étaient défendus et pourtant c'étaient des matières très nécessaires. Alors s'est formée une association de "fraudeuses" composée de femmes très pauvres qui arrivaient dans les localités le soir et après avoir acheté ce qu'elles pouvaient cacher sous leurs vêtements retournaient à pied, ou en tram ou en train. En route, un allemand, armé d'une baguette et d'un revolver les visitait et souvent prenait tout. Ces femmes cachaient alors leurs marchandises à l'intérieur des portières, dans les planches, derrière les banquettes, quelquefois tout un compartiment était démonté et ouvert au premier arrêt où il fallait descendre. Les marchandises ainsi fraudées étaient vendues très chères en ville.

Nous étions rationnés pour tout, mais, grâce à

l'Amérique, il ne nous a rien manqué de nécessaire et le nombre de gens morts de faim en Belgique est, je pense, relativement petit.

Tous les trois ou quatre mois, on annonçait par des affiches qu'on allait venir perquisitionner dans les maisons pour y chercher le cuivre, la laine et tout ce qu'on ne pouvait y avoir. Alors il fallait cacher ces choses où l'on pouvait, jusque sous les planchers, on murait des caves, on faisait des fosses dans les jardins, mais à l'aide d'énormes lances, ils découvraient souvent les moindres cachettes.

Quand de nouvelles troupes devaient arriver, on venait s'imposer dans les maisons et, souvent le revolver en main, on sommait de donner une belle partie de l'habitation sinon le tout. Mais ces choses là, quoique pénibles, s'oubliaient. Ce qui était plus triste c'est lorsqu'en 1916 on a emmené en Allemagne des masses de Belges aptes au travail. Le matin, les garçons devaient se rendre avec des vivres pour trois jours, à une place indiquée et le soir, combien n'y en avait-il pas qui manquaient au retour!... Nous avons vu alors des scènes navrantes, des désespoirs sans nom. En 1917, vers la mi-novembre on nous a mené à B... des évacués des Flandres et cette arrivée était encore une des choses lugubres de cette guerre. Les malheureux étaient tous parqués dans les wagons de bétail, sans feu, sans lumière, n'emportant avec eux que ce qu'ils pouvaient traîner. Chaque jour il en venait d'autres destinés aux villages avoisinants. Souvent il y avait parmi eux des vieux, des enfants nouveaux-nés, des mourants qui expiraient parfois en arrivant ou étaient morts dans les wagons. A B... chaque famille a eu ses "réfugiés" et pour notre part nous avons deux vieux et une petite fille de quatre ans qu'ils ont adoptée. En octobre dernier, nous avons eu en dix jours cinquante mille évacués français qui sont passés par ici. Chaque jour il y en avait cinq mille environ à loger et à nourrir. Ces pauvres gens avaient fui de chez eux, chassés par les bombes et les batailles et on les conduisait à la frontière hollandaise sur des charrettes; de sorte que parmi ces malheureux il y en avait qui voyageaient depuis trois semaines, toujours cahotés chaque jour ailleurs, toujours à l'air, malgré la pluie, le vent, le froid. Ces débris humains qui nous arrivaient ainsi étaient parfois si exténués qu'on ne parvenait pas à les ranimer; chaque jour il en mourait plusieurs, on en amenait des morts sur les charrettes. Je ne veux pas vous décrire ces scènes, ce serait trop!

Mais devant tout cela, nous nous jugions encore "les heureux de la terre". Nous nous aimions davantage, nous étions plus unis et plus l'ennemi lançait contre nous ses foudres effrayantes, plus, de notre part nous tâchions de nous entraider.

Je vous ai parlé il y a trois ans du Comité de Secours et d'Alimentation établi en Belgique. Chaque semaine, nous recevons notre ration de farine etc., et depuis que ce comité fonctionne, nous avons eu

toujours du pain, des haricots, du riz etc. Ce comité était divisé en divers embranchements. C'est ainsi que nous avons la section "vêtements" qui a pourvu à la toilette de tous les pauvres du canton. Il nous est arrivé des ballots et des caisses de vêtements de l'Amérique et jamais nous ne saurons dire assez combien ces envois étaient les bienvenus. Parmi les vêtements arrivés à B... il y avait de petits costumes avec, à l'intérieur, l'inscription "Don des dames de Laprairie, P.Q., Canada". Je vous envoie deux portraits des heureux possesseurs de ces jolis costumes et vous serais très obligée si vous pouviez en faire parvenir un aux aimables donatrices. Dites-leur bien toute la joie que ces dons faisaient ici.

Après l'œuvre du vêtement, venait celle des prisonniers de guerre; chaque mois nous envoyions à chaque prisonnier un colis de vivres. Ces envois étaient subsidiés par le comité provincial. J'avais pour m'aider dans tout cela une très gentille compagne, madame L. H., la belle-fille du bourgmestre, originaire de Dixmude; c'est à nous deux que nous avons mené toutes ces affaires et c'était bien bon de faire le bien autour de soi. Nous avons fondé en 1915 le Comité des Pauvres honteux ou "l'Assistance discrète", qui consistait à venir en aide à ceux qui n'osaient demander ouvertement. En août 1917, voyant la difficulté que les mères avaient à élever leurs enfants, nous avons établi à B... l'œuvre de la Goutte de lait et la Cantine maternelle. Chaque semaine les jeunes mères ou futures mères reçoivent une ration supplémentaire de vivres et elles apportent leurs bébés qui sont pesés et examinés par un médecin; si celui-ci le juge nécessaire, on donne les médicaments voulus. La mortalité des enfants jusqu'à trois ans est réduite à deux ou trois pour toute l'année, c'est peu si l'on pense que nous avons dans l'œuvre environ 150 bébés.

Lors de l'arrivée des évacués flamands, l'an dernier, nous avons établi une sorte de patronage où le dimanche nous amusons des jeunes filles pour les empêcher de fréquenter des maisons peu recommandables. Puis, nous avons fondé l'œuvre de la dentelle pour ces mêmes jeunes filles. Nous avons 63 dentellières de B... et des environs qui travaillaient pour le Comité et gagnaient ainsi un joli salaire.

Voilà à quoi j'ai passé la guerre, et je vous assure, ma chère amie, que le temps de m'ennuyer m'a fait défaut. La plupart de ces œuvres vont cesser maintenant, il n'y a que la Goutte de lait, la Cantine et le Dispensaire qui subsisteront jusqu'à la fin. Ce dernier comité dont j'étais membre donne à chaque personne, tuberculeuse, affaiblie ou presque tuberculeuse du canton une ration supplémentaire de lait, de lard etc., Il y a deux à trois cents malades inscrits.

Et encore, et toujours, sans l'Amérique, nous n'aurions jamais pu mener à bout toutes ces choses. Je me demande souvent si, sans vous, un seul belge aurait survécu. Les vivres, devant toujours être vendues en fraude avaient atteint des prix fabuleux:

La farine, 15 frs le kilo; le riz, 14 frs le kilo; le lard entre 30 et 40 frs le kilo; la viande de bœuf, 20 à 25 frs; le saindoux, 30 frs; les haricots, 12 à 14 frs; le café, 80 frs; le sucre, 14 frs; un œuf, 2 frs; un litre de lait 1.25 fr. à 1.50 fr.; le savon coûtait, le kilo 25 à 30 frs; et une brique un peu convenable 7.50 frs. Une paire de gants de peau 40 frs; une paire de bottine, pas moins de 300 frs., Les tissus pas à trouver en dessous de 100 frs le mètre. Comparez cela, ma chère amie, aux prix de chez vous et voyez alors ce que vos envois étaient pour nous. Vous avez été nos sauveurs!... Jamais nous ne ferons assez pour vous rendre cela.

Les Allemands avaient tout réquisitionné, tout, jusqu'aux allumettes, au charbon, tout devait être pour eux et ils s'apprêtaient de nouveau à venir faire de nouvelles recherches quand l'armistice fut signé. Nous avions à ce moment les troupes de mitrailleurs ici et, comme les soldats étaient très mal ravitaillés ils se sont soulevés et nous avons failli passer un mauvais quart d'heure. Ils marchaient dans les rues, le drapeau rouge en tête, criant "Brot, brot!" C'était effrayant. Mais le jour de l'armistice, quel changement! Les officiers qui ne traitaient leurs soldats que du beau mot de "Schwein bund" (pardonnez-moi ce mot mais c'est textuel), les appelaient maintenant, "mes enfants, mes amis". Le 11 novembre on leur a enlevé à tous les épaulettes et le 12 ils disparaissaient d'ici, dans un état qui n'était plus comparable à leur rentrée. Au lieu de la fière musique militaire marchaient en tête du régiment, une mandoline, une guitare et une harmonica (accordéon).

Puis, jusqu'au 23 novembre, nous avons vu défiler par B... des masses de troupes, des canons parfois énormes, des obusiers, des canots, tout le matériel qu'ils avaient pu sauver. Certains ont brûlé et saccagé leurs mitrailleuses dans les champs, d'autres allumaient des sacs de poudre au milieu de la grand'place. Mais tous avaient des airs lugubres de haine, de honte, de rage, de désespoir. Un général s'écria à un moment donné, en voyant les Belges se réjouir en secret, tandis que partout flottaient déjà nos chers drapeaux: "non pas Gott mit uns" mais "Gott mit Euch"! (non pas Dieu avec nous mais Dieu avec vous!) "Nous avons marché pour ce pays que nous aimions tant et c'est déchirant de voir combien on nous a trompés et lâchement abandonnés". Puis il sanglota. De simples soldats se plaignaient, disant que jusqu'au dernier moment on leur avait servi des mensonges et qu'ils reculaient déjà en plein, croyant toujours à la victoire. On en aurait eu pitié, si ce peuple n'était pas si faux et si nous n'avions vu ici, vu de nos yeux, les horreurs de Louvain, de Visé et de tant d'autres endroits. Jamais une plume humaine ne parviendra à décrire ce qu'ils ont fait en Belgique. Il faut avoir l'invention d'un tyran et l'esprit d'un démon pour trouver ces atrocités. Savez-vous qu'il y a dans le Luxembourg Belge un petit village du nom de Rossignol où les barbares ont tué toute la branche mâle; trois hommes, un

vieillard et deux enfants de 14 ans, ont échappé au carnage.

Mais, aussi quel châtement; Dieu est juste, chère amie, et dans sa grandeur Il a su donner à l'Empire allemand la punition la plus affreuse. On parle de l'anéantissement de ce pays; eh bien! je puis en parler!... Par ce même chemin où ils sont entrés à B..., le 15 août 1914, montrant au public terrifié leurs poignards tout rouges du sang innocent des femmes et enfants de Visé, Hallembaye, Heure le Romain, etc., fiers de leurs massacres, comme d'autres Hérode; par ce même chemin où il passait alors avec des canons superbes, des houppes plus superbes encore, on les voyait partir à présent vêtus de hardes, mendiant en route un morceau de pain!... C'était un contraste saisissant et avant de sortir de la Belgique ils ont dû passer une nuit à Visé, à la belle étoile, je pense, car il n'y a plus un seul toit pour les abriter.

Vers les 15 et 16 novembre, nous avons eu de nombreux prisonniers anglais que les allemands avaient libérés. Je ne puis vous décrire la misère de ces malheureux. Sans nourriture et sans argent, les gardiens avaient lâché ces braves, les laissant à la charité publique. Nous en avons eu 1,500 à soigner, après s'être remis un peu ils reprenaient leur voyage vers Bruxelles pour y rejoindre l'armée.

Enfin, le 25 novembre, nous apprenions le matin qu'à 10 heures les Belges seraient là et en effet, à l'heure indiquée on vit apparaître les premiers lanciers. Toute la population avait été à la rencontre, musique en tête. La foule criait; notre joyeuse "Brabançonne" résonnait au loin, tandis que les clairons de nos braves sonnaient de tous côtés nous apportant la délivrance. On pleurait, on riait, on s'embrassait, on était fou! Enfin, nous étions redevenus libres!... Et tandis que cette partie de notre héroïque petite armée s'avancait vers la Grand'Place sous les drapeaux et les arcs de triomphe, partout on les arrêtait pour leur parler, leur dire ce qui, depuis tant d'années était enfermé au-dedans de nous-mêmes. Pendant quatre ans nous avons toujours entrevu nos chers petits soldats de l'Yser comme des personnages de contes de fée qu'on ne pourra jamais toucher et maintenant ils étaient là devant nous, beaux, grands, superbement vêtus, fiers de la tâche accomplie, ayant conscience qu'ils avaient tous fait leur devoir. Quand j'ai donné la main au premier soldat belge, j'étais si émue que je ne pouvais presque rien lui dire. Pendant huit jours nous avons toujours eu des Belges à B... et à la maison, mais, maintenant il n'y en a plus, c'est si triste! Nous guettons vraiment l'arrivée de nouvelles troupes, car depuis leur départ nous sommes de nouveau dans la même solitude qu'autrefois. D'autres ont du moins à se réjouir pour le retour d'un être cher mais nous, nous n'attendons personne, la seule qui nous aie quittés n'entrera plus jamais...

J'aurais voulu vous écrire il y a longtemps et garder ma lettre pour des jours meilleurs, ainsi j'aurais

peut-être pu vous dire bien plus encore, mais comme on perquisitionnait souvent et ce dans les moindres tiroirs, je n'osais m'y risquer. En somme, nous, ici, n'avons pas été tant maltraités que dans d'autres endroits; si même on nous a pris une masse de choses, telles que cuivre, couverture, linge, vêtements etc., et si même on nous a menacés souvent de devoir quitter, au moins nous vivons encore et en ces temps c'est la seule chose qu'on envisage. Le reste nous est devenu indifférent. Si vous saviez comme il faut peu actuellement pour réjouir un belge.

En 1917, comme l'autorité occupante exigeait la séparation administrative et que les députés ayant juré fidélité à la constitution, ne pouvaient s'y soumettre, la députation permanente a démissionné. Alors nous avons eu de mauvais jours. Mais depuis quinze jours, elle siège comme jadis. Il n'y a plus que trois députés; l'un a été fusillé, l'autre est mort de maladie. Papa s'est bien dévoué pendant ces quatre années; nous avons été très souvent menacés de le voir amené en Allemagne, ou pire encore, de le voir partir pour toujours! Mais nous avons été préservés de ces malheurs et en ce moment, nous sommes encore tous réunis, jouissant même d'une assez bonne santé. Notre principale distraction a été la musique. E.... a pris des leçons de violon à Liège avec une grande artiste, Mlle Clédina; elle joue admirablement maintenant. La musique est incontestablement un réconfort moral. Nous sentions cela surtout quand la maison était occupée militairement. A ces moments-là nous en étions complètement privés, car si l'on avait le malheur de jouer dans la maison où un allemand était logé, ou bien venait-il s'imposer de force

pour écouter, ou bien amenait-il la jeune fille pour la faire jouer en public dans les villes. Ces faits se sont passés souvent.

Et après toutes ces choses et tant d'autres que, sans doute, j'oublie, car il y en a trop à dire, vous comprenez, chère amie, comme on jouit actuellement de la chère liberté! On ne peut presque pas s'y faire. En général, nous avons tous vieilli au physique ou au moral bien plus que ces quatre années ne l'exigeaient. On ne supporte plus guère de fortes émotions et nous sommes devenus d'une méfiance extraordinaire.

Voilà une longue lettre, n'est-ce pas, et pourtant j'ai encore tant oublié. J'espère que cette lettre vous arrivera vers le nouvel an, aussi je la charge d'aller vous porter de ma part et de la part de toute la famille nos meilleurs vœux. Au moment où, pour nous, s'ouvre enfin une ère meilleure, nous jetons un regard en arrière sur ces grands peuples qui, pendant quatre ans, n'ont pas cessé un seul jour de nous soutenir et de nous aider, sur vous, surtout, chers Canadiens, qui avez si vaillamment contribué à la libération de notre chère petite Belgique et alors nous sentons en nous une dette de reconnaissance que rien ne pourra effacer et nous prions le bon Dieu de vous bénir, vous tous, nos fidèles alliés, de faire de vous les peuples les plus heureux de la terre et de nous permettre un jour de vous rendre un peu tout ce que vous avez fait pour nous.

Je vous embrasse de tout mon cœur et, plus que jamais, suis fier d'être

Votre amie Belge,

D.....



Contre la malpropreté littéraire



A la déclaration de guerre, on ferma les théâtres; le public avait résolu de n'être pas frivole. Et puis, c'était en plein été : les entrepreneurs de spectacles montrèrent volontiers une abnégation qui n'allait pas à l'encontre de leurs intérêts. D'ailleurs, tout le monde s'attendait à une guerre qui serait courte. Seulement, elle se prolongea; elle gagna la saison des grosses recettes. L'abnégation devint plus difficile, et même onéreuse; la frivolité s'impacienta : et l'on rouvrit les thâtres.

Les premiers temps, ce fut très beau. L'on ne donna, pour ainsi parler, que du Corneille; et, dans l'œuvre de Corneille, *Horace* eut la préférence. Le *Cid*, où l'on voit un jeune homme hésiter entre son devoir d'héroïsme et son amour,—il n'hésite pas beaucoup, mais il hésite; et il prend le bon parti, mais il a pourtant hésité,—le *Cid* parut un peu léger. Bref, on était sublime. Les sages moralistes sentaient bien

qu'une telle austérité ne durerait pas et disaient avec indulgence : "Allons ! donnez-leur du Racine..."

Les moralistes moins sages trouvèrent que Racine était bien tendre et que la tremblante musique de son vers alarmerait les énergies. Ils recommandaient Henri de Bornier, plus mâle, plus inattentif aux douceurs faibles du sentiment. Racine plut davantage; et, soit qu'il eût éveillé le souvenir des émois délicieux, soit qu'il ne fût pour rien dans cette aventure, toujours est-il que, de Racine, l'on vint à des auteurs moins retenus, l'on vint à des exhibitions de jeunes femmes imparfaitement dévêtues. Le changement se fit assez vite.

Pour mettre la conscience de la population civile en repos, on l'engageait à ne pas oublier que c'était pour les permissionnaires: pauvres garçons et chers poilus qu'il ne fallait pas ennuyer avec de l'héroïsme. Ils en avaient, de l'héroïsme, sous les yeux et dans les

bras, aux tranchées. De la gaiété, de la bonne gaieté française: voilà ce qu'ils réclament !... Et la gaieté française est charmante ; par malheur, et pour la commodité de certains négoce, l'on appelle aussi gaieté française la plus sale imagination.

Ce qu'on offrit le plus souvent, aux permissionnaires et ce qu'on offre maintenant à la France victorieuse, pour fêter sa victoire, c'est une expée d'ignominie d'avant-guerre ou, plus récente, surexcitée d'un nouvel entrain.

Du reste, pendant que les soldats à divertir étaient le prétexte ou l'alibi auquel recourait l'industrie théâtrale, qui donc s'est plaint de la saleté des spectacles ? Bel et bien, les soldats. Ils disaient et ils écrivaient je ne l'invente pas : "Nous prend-on pour des cochons ?" Quelques tournées de théâtre aux armées les dégoûtaient; et ils l'ont dit assez nettement.

La guerre est finie : la pornographie continue. Et la pornographie la plus bête. Les entrepreneurs de spectacles répondent : "Mais nous donnons ce qu'on nous demande !" Ce n'est pas vrai ; ils méprisent à l'excès le public. En outre, si le public avait des goûts ingnobles, n'auraient-ils qu'à dépraver encore le public ? Une pareille complaisance est vile : et ils se trompent de métier.

Ils cherchent aussi des arguments à tout hasard dans le fameux principe de la liberté de l'art: est-ce que l'art n'est pas libre ? est-ce que vous comptez mettre la littérature au couvent ? hou ! hou !...

Premièrement, laissons les grands mots ; et, dans votre affaire, il ne s'agit pas d'art ou de littérature. Il n'y a point d'art, dans vos exhibitions ; ni de littérature, dans vos vieilles petites polissonneries et dialogues affriolants. Qu'est-ce que l'art ? autre chose ! et la littérature ? autre chose ! N'en parlons pas.

Ou parlons-en : mais sans confondre l'art et la littérature avec le gagne paix de ces divers messieurs et dames.

On a dit, et l'on a trop dit, que la victoire serait accompagnée d'un magnifique renouveau littéraire. Ce n'est ni impossible ni évident. Somme toute, on n'en sait rien !... Comment le savoir, quand la littérature d'une époque, et même d'une grande époque, dépend de quelques hommes de génie ? C'est le bonheur d'une époque, ou sa malchance. Les hommes de génie sont-ils là ? Les avons-nous, les aurons-nous ?... En fait, le grand poète qui aurait chanté, d'année en année, la splendide épopée impériale, ce grand poète, l'Empire ne l'a pas eu. Ou bien, il est venu, mais plus tard. Et c'est le romantisme qui a témoigné de l'enthousiasme français lorsque l'enthousiasme avait accompli son ouvrage.

Peut-être les poètes qui auraient célébré la guerre sont-ils parmi les morts de la guerre. Et peut-être la victoire ne sera-t-elle pas célébrée ou le sera-t-elle ensuite et quand seront morts tous les contemporains de la guerre.

Il ne sert pas d'épiloguer sur les rencontres du

génie. Un homme s'est rencontré... Ou bien ne s'est pas rencontré. Les destins vont à leur guise. Mais, s'il n'appartient à personne de susciter le génie, du moins appartient-il à chacun de ne pas quérir la fortune dans la pornographie. Une littérature digne de la victoire, nous l'aurons ou ne l'aurons pas : une littérature qui ne souille pas la victoire, cela résultera de la bonne volonté universelle.

Vous guidez la littérature ?... Pas du tout. Et veuille-t-elle ne pas tomber dans le péché d'hypocrisie, voire dans le péché de pharisaïsme ! La littérature française a toujours eu de la bonne humeur, de l'audace, une franchise des mots et des idées qu'on ne lui reproche pas et qu'on la supplie de garder. Elle a de la santé ; elle s'amuse et, quand elle a flori le mieux, elle ne songeait qu'au plaisir du lecteur.

Mais on feint de croire que le plaisir littéraire et la pornographie ne font qu'un. L'on feint aussi de croire que la littérature est édifiante ou obscène : et c'est à choisir. Le meilleur goût ne la veut ni compassée ni lubrique. Et enfin, quelle misère, si vous n'avez plus que la malpropreté pour aguicher la clientèle des libraires et des théâtres !

Ce n'est pas vrai : ce n'est qu'une imposture des marchands. S'il est vrai que la pornographie se vende, eh bien ! n'en mettre plus à l'étalage. Mais alors, vendre quoi ? De la littérature ; et c'est tout le contraire de la pornographie. Le public ne l'achètera pas ? Il l'achètera. Et, si les auteurs ont à conduire, ont à modifier en quelque mesure le goût public, après qu'on a tant fait pour le corrompre, c'est leur devoir et leur métier. Bas métier, de caresser les instincts sales des foules ; un beau métier, de les corriger le cas échéant ! Et vous, qui réclamez la liberté de la littérature, vous la mettez au service du ruisseau.

ANDRÉ BEAUNIER.

L'Echo de Paris.

PENSÉES

Ne laissez pas sans direction l'intelligence que vous aurez développée; l'ignorance vaudrait mieux que la mauvaise science.

VICTOR HUGO

Dans certains cas, l'instruction et la lumière peuvent servir de rallonge au mal.

VICTOR HUGO

Au 20 mars.

ROME

—Le Saint-Père a reçu en audience, dimanche, S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, et s'est longuement entretenu avec lui. Que de problèmes, en effet, l'Eglise de France ne voit-elle pas, au sortir de l'affreuse guerre, se dresser devant elle!

Le Souverain Pontife a pareillement reçu, il y a quelques jours, M. l'abbé Lemire, qui, on le sait, s'est réconcilié naguère avec l'Eglise.

—La légation du Brésil auprès du Saint-Siège a été élevée au rang d'ambassade. Le titulaire est M. Charles Magalhaës de Azevedo. Cet acte rend un bel hommage au Souverain dépossédé du Vatican, en même temps qu'il honore le pays qui en est l'auteur.

—La Confédération catholique des travailleurs italiens a adressé un fraternel appel aux associations similaires de France et de Belgique, les invitant à provoquer la réunion d'un Congrès ouvrier chrétien international, qui pourrait être tenu en France ou en Italie, à Turin, par exemple. On sent bien qu'il est nécessaire de faire pièce, autant que possible, à l'Internationale socialiste...

QUEBEC

—Lundi le 17, jour de la Saint-Patrice, S. E. le Cardinal a célébré une messe pontificale à l'église Saint-Patrice de la rue MacMahon. Sir Charles Fitzpatrick était présent.

A Montréal, les Irlandais ont paradé dans les rues, et l'on a porté publiquement le drapeau de la "république irlandaise"....

—Visite du général Emilio Guglielmotti, attaché militaire à l'ambassade italienne à Washington. Reçu à un lunch au Club Canadien, le général a parlé, en français, de la guerre, du rôle qu'y a joué l'Italie, et a défendu les aspirations italiennes à l'encontre de celles du nouvel état yougo-slave.

—Notre ville a eu également la visite de sir F. Lake, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, lequel est allé saluer Son Eminence ainsi que S. G. Mgr Mathieu, en promenade à Québec.

—Deuxième conférence de M. l'abbé Ph.-J. Fillion, à l'Institut canadien. Après avoir célébré Lavoisier, le sympathique professeur fait valoir les mérites respectifs des grands chimistes français Henri Sainte-Claire Deville, Dumas, Pasteur, Berthelot et Moissan.

—Notre Législature a fini son travail lundi soir 17, à 9 heures. Les bills présentés ou adoptés dans la dernière quinzaine n'ont pas été les moins importants.

Ainsi que nous l'avons promis dans la dernière chronique, nous allons, d'abord, donner les grandes lignes du bill Mitchell touchant la prohibition. La nouvelle loi, dont le nom officiel est la *Loi de prohibi-*

LES FAITS DE LA QUINZAINÉ

tion de Québec, s'appliquera à toute la province, excepté aux localités régies par la *Loi de tempérance du Canada* (loi Scott). "*Liqueurs enivrantes*" veut dire toute

liqueur contenant plus de 2½ p.c. d'alcool de preuve. Reste permise la vente du vin pour fins sacramentelles et des liqueurs alcooliques pour fins médicinales, mécaniques, industrielles, scientifiques ou artistiques. Mais seront seules autorisées à faire cette vente les personnes nommées spécialement par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Il n'y aura pas plus de vingt-cinq "*vendeurs autorisés*" dans la province. Ces vendeurs ne pourront avoir leur place d'affaires dans les municipalités où la prohibition est en vigueur en vertu d'un règlement municipal, à moins que ces municipalités n'y consentent par une résolution. Ils seront astreints à payer au trésorier provincial une licence d'un montant basé sur le chiffre de la population du lieu où ils feront affaire: \$5,000 à Montréal, \$4,000 à Québec, \$2,000 dans les villes de 10,000 à 75,000 âmes, et \$1,000 dans les autres localités. La licence est pour l'année allant du 1er mai au 30 avril, ou pour partie de cette année. Nulle vente ne se pourra faire si ce n'est sur production d'un certificat et pour une quantité que la loi détermine. Si un vendeur est pris à violer la loi, il perdra sa licence. Les poursuites seront prises conformément aux dispositions déjà existantes de la *Loi des licences*.

Cependant, la question de permettre la vente patentée comme boisson de la bière et autres liqueurs tirées du malt, contenant pas plus de 2.51 p.c. d'alcool en poids (5.46 de preuve), ainsi que du vin et du cidre contenant jusqu'à 6.94 p.c. d'alcool en poids (15.09 de preuve) sera soumise aux électeurs de la province à une date fixée par proclamation du Lieutenant-Gouverneur au 10 avril prochain. Si le vote est positif, on accordera des licences pour la bière et le vin (en nombre à peu près égal à celui des licences détenues actuellement dans la province), mais seulement aux endroits où la prohibition n'a pas été votée d'après le privilège de l'option locale. Et la disparition du bar est maintenue, dans tous les cas. Si le vote est négatif, on n'accordera que des licences pour liqueurs de tempérance (c'est-à-dire ne contenant pas plus de 2½ p.c. d'alcool de preuve),—et la nouvelle loi sera substituée aux règlements de prohibition municipaux. Cette loi entrera en vigueur le 1er mai.

Les partisans de la prohibition absolue n'ont pas attendu la fin de la session pour recommencer la campagne. Alors que leurs adversaires continuaient leur propagande par la voie des journaux, eux se sont assemblés en convention à Montréal, après quoi ils ont voulu s'assurer des dispositions dans lesquelles se trouve le gouvernement fédéral. Le premier ministre suppléant, sir Thomas White, a répondu à leur

délégation que c'est bien l'intention du gouvernement d'Ottawa de confirmer par une loi les arrêts en conseil instituant la prohibition fédérale jusqu'à après un an suivant la signature du traité de paix.

Ont aussi été adoptés: le bill Taschereau, pour octroyer des terres aux soldats de retour du front, conformément à un accord intervenu avec les autorités fédérales; le bill Mitchell, portant à 16 ans l'âge où un enfant ne peut fréquenter les vues animées sans être accompagné (le gouvernement a retiré son projet de loi interdisant à tous les enfants de moins de 15 ans, accompagnés ou non, le seuil des théâtres cinématographiques); un autre bill Mitchell, pour restreindre la capacité de s'engager des municipalités (aucune municipalité ne pourra plus garantir les emprunts ni les débetures d'une institution industrielle ou commerciale quelconque, ni acheter des parts dans une compagnie, ni prêter, ni donner de l'argent ou toute autre valeur, non plus qu'aucun immeuble; sont exemptés de cette prohibition les exemptions de taxes pour fins industrielles et commerciales et les octrois aux hôpitaux et aux institutions de charité. Sous ce dernier rapport, la loi est même étendue: les conseils municipaux sont autorisés à voter, par une simple résolution, des octrois aux institutions non seulement de la localité, mais de n'importe quel endroit de la province;—la nouvelle loi établit aussi un contrôle sévère de l'émission des débetures par les municipalités).

La Cour de Révision est abolie, et sa juridiction est transférée à la Cour d'Appel (cette cour sera, par contre, à deux degrés: elle est augmentée de cinq juges, dont trois seront pris à la Cour Supérieure à Montréal et deux, à la Cour Supérieure à Québec, ce qui fera onze juges de la Cour d'Appel; ces onze juges formeront trois divisions: une composée de cinq juges, siégeant alternativement à Québec et à Montréal (2e degré); les deux autres composées chacune de trois juges et siégeant à Québec et à Montréal (1er degré); le tribunal formé de trois juges connaîtra de toutes causes où le montant n'excède pas \$1,000, et il pourra référer au tribunal formé des cinq juges ou plus toutes les questions et les causes qu'il jugera à propos; les cinq juges auront juridiction exclusive dans toutes les autres causes;—afin de libérer la Cour du Banc du Roi des matières criminelles dans les districts de Montréal et de Québec, ce sont les juges de la Cour Supérieure qui siégeront dans ces causes comme juges de la Cour du Banc du Roi;—les causes de \$100 à \$200 seront de la juridiction exclusive de la Cour Supérieure).

Le gouvernement ajourne à l'an prochain son projet de refonte de la loi des compagnies, que nous avons expliqué à notre dernière chronique. En attendant, les nouvelles compagnies en formation seront dispensées de s'annoncer deux fois dans deux journaux: l'annonce dans la *Gazette de Québec* sera suffisante.—Les derniers *Statuts refondus* sont en date de 1909. Une nouvelle refonte est décrétée. On nommera

une commission de trois membres, dont deux juges de la Cour Supérieure, ainsi que deux secrétaires, l'un français, l'autre anglais. Traitement du président: \$3,000 par année; des autres commissaires, \$2,400 chacun; des secrétaires, \$1,200. Comme c'est là un travail de plusieurs années, la Commission fera de temps à autre rapport au Procureur-Général.

M. Décarie a fait amender la loi d'hygiène en vue d'établir une surveillance plus suivie des maladies vénériennes, et de permettre l'institution d'un bureau d'hygiène unique pour deux ou plusieurs municipalités.

Notre ville s'est fait autoriser à emprunter une somme de \$279,000, dont \$49,000 pour contributions de guerre et frais des émeutes de l'année dernière, et \$10,000 pour payer le coût de l'épidémie de grippe. Un projet d'extension du terme d'office du Conseil de deux à quatre ans, puis à trois ans, a été rejeté après une longue discussion. Le même sort est échu à une proposition en vue de porter de \$3,000 à \$5,000 le salaire du maire et de payer aux échevins de Québec une indemnité de \$600. Notre ville a été autorisée à acheter à un prix n'excédant pas \$100,000 le marché aux animaux de la Compagnie des Abattoirs à Limoilou. Cependant, aucun marché ne pourra être conclu avant consultation des électeurs municipaux, lors des élections de 1920, après quoi le futur Conseil aura jusqu'au 1er janvier 1922 pour décider la question. Les propriétaires logés dans leur maison seront exemptés de la taxe d'occupant.

Un bill pour réduire à \$2,000 le traitement du maire de Montréal a soulevé un vif débat, en Comité, sans réussir à devenir loi.

Le débat sur la fréquentation scolaire obligatoire a été repris par M. Auguste Tessier, député de Rimouski et membre du Conseil de l'Instruction publique, lequel s'est prononcé pour l'option locale en cette matière,—continué par MM. Beaudry, député de Verchères, Grégoire, député de Frontenac, Décarie, secrétaire de la province, lesquels ont parlé contre,—et terminé par M. Bouchard, qui a cherché à prouver qu'on avait mal compris ses... allusions à M. Magnan... —MM. Bugeaud, député de Bonaventure, et Décarie ont terminé le débat sur l'enseignement technique.—Le général Smart, député conservateur de Westmount, a dénoncé vigoureusement la façon dont auraient été traités outremer les blessés canadiens dans maintes circonstances, et il a demandé, avec l'appui de son collègue M. Gault, que le gouvernement fédéral fasse la lumière complète sur ces regrettables incidents.—M. Sauvé, chef de l'opposition, a de nouveau préconisé l'établissement d'un crédit agricole dans la province, ainsi que l'expansion de l'industrie du lin et de celle du sucre de betterave. Il a demandé aussi un meilleur traitement pour les inspecteurs d'écoles.—Le député d'Hochelaga, M. Séverin Létourneau, a demandé la tenue d'une exposition annuelle à Montréal et, à l'occasion, celle d'une exposition soit nationale, soit universelle dans la même ville.

—Mort de M. le Commandeur Louis-Edouard Couture, un des hommes d'affaires et des citoyens les plus en vue de la ville-sœur;—de M. Louis-André Vallée, ingénieur en chef et directeur des chemins de fer au département des travaux publics et du travail de la province de Québec;—de M. T.-A. Owen, professeur au *Boys' High School* de notre ville, et du financier bien connu M. James MacNider.

CANADA

—Interrompu brusquement faute de quorum, le débat sur l'adresse, aux Communes fédérales, a dû être remis à l'ordre du jour par une motion spéciale. M. le docteur Clarke, député de Red-Deer, l'honorable M. MacLean, l'honorable M. Rowell, président du Conseil, le général Mewburn, le colonel Currie, l'honorable M. Meighen, M. Fielding ont porté la parole au nom de la droite unioniste. Ont pris part au débat du côté de l'opposition: MM. Rodolphe Lemieux, Prévost (Terrebonne), Lucien Cannon (Dorchester), Ernest Lapointe (Kamouraska), Fortier (Labelle), Archambault (Verchères), Demers (Saint-Jean d'Iberville), Savard (Chicoutimi), Pelletier (Matane), Trahan (Nicolet). La question du tarif est plus que jamais à l'ordre du jour. L'Ouest a adopté sur ce point une attitude de plus en plus menaçante: un député notamment, M. John Maharg, qui se trouve être le président des *Grain Growers* de la Saskatchewan, a déclaré que l'Ouest en avait assez des promesses des deux partis, et il a prédit, si on n'agissait pas sans retard, des démissions de députés et des renouvellements de mandat impératifs dont on serait surpris...

Sir Thomas White a déclaré non fondées les accusations portées par le général Smart à la Législature de Québec et il a défendu l'administration du haut-commissaire canadien à Londres, sir Georges Perley.

Le Grand-Tronc-Pacifique a été mis en liquidation par arrêt en conseil, après que la compagnie eut signifié au Gouvernement qu'elle était dans l'obligation de cesser ses opérations. Depuis 1903, date de la loi autorisant la construction du G. T. P., l'Etat fédéral a dû avancer 64 millions au G. T. P., dont 25 millions étaient garantis par le Grand-Tronc. Les obligations totales du G. T. P. s'élèvent à 200 millions, dont plus de 100 garantis par l'Etat fédéral...—Un autre arrêt en conseil prohibe entièrement l'immigration en notre pays des sujets allemands, austro-hongrois, bulgares ou turcs, à moins d'une permission spéciale du ministre fédéral de l'Immigration et de la Colonisation.

L'assistant-apurateur des comptes du Canada, M. Sutherland, est promu apurateur, en remplacement de M. Fraser, décédé.

Les employés de l'Imprimerie Nationale se sont mis en grève le 7. C'est pourquoi, au grand ennui des députés et des journalistes, la publication des *Débats* est suspendue depuis cette date. Les grévistes, qui sont au nombre de 101, demandent \$2.00 de plus

par semaine. De son côté, l'Etat a prétendu que le boni accordé aux employés civils vaut bien une augmentation de salaire.

—Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest des détails sur les deux conventions de commissaires d'écoles tenues à Régina les 22 et 23 janvier et les 18 et 19 février respectivement. La première, celle de la *School Trustees Association*, s'est faite au cri d'"une seule langue", l'anglais. Il y avait deux mille délégués environ. M. James-F. Bryant, un des plus acharnés adversaires du français, a été réélu président. On a demandé que l'anglais soit la seule langue enseignée dans les écoles, qu'il ne soit plus obligatoire de nommer au Conseil de l'instruction publique deux catholiques sur cinq membres, que toutes les écoles privées soient soumises au contrôle de l'Etat et soient privées des octrois publics, que les taxes des corporations, enfin, aillent tout entières aux écoles neutres. Comme on le voit, la lutte ne porte plus seulement sur la question des langues, mais encore sur le principe de l'école séparée.—L'autre convention, celle des commissaires d'écoles canadiens-français, lesquels ont depuis un an séparé nettement leur cause de celle de l'Association des *School Trustees*, s'est passée dans un tout autre esprit. Elle a groupé près de deux cent cinquante délégués venus de tous les centres franco-canadiens. Afin de ne donner prétexte à aucun reproche, on a pris des mesures pour apporter le plus haut perfectionnement à l'école canadienne-française. On surveillera aussi, par tous les moyens possibles, la partie française de l'enseignement. La Convention a finalement émis le vœu que l'éducation en Saskatchewan soit confiée à un Conseil de l'Instruction publique composé de deux Comités indépendants, catholique et protestant, comme dans la province de Québec. Voilà, en effet, qui, en soustrayant l'école à la politique, contribuerait de la façon la plus pratique à la solution de nos malheureuses difficultés scolaires...

—L'A. C. J. C. a fêté jeudi le 6 mars le quinzième anniversaire de sa fondation. Elle compte aujourd'hui sept Unions régionales, comprenant cent cinq cercles distribués par tout le Canada, autour d'un Comité central siégeant à Montréal. Le travail personnel de nos jeunes amis et la part qu'ils ont donnée aux œuvres font de leur méritante Association une puissance avec laquelle il faut compter.

—Le 15 mars à Montréal, premier Conseil fédéral de l'*Association Catholique des Voyageurs de Commerce*. Son Excellence Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique, a accordé ses bénédictions et ses encouragements à l'association naissante.

—A Montréal pareillement, premier congrès des Israélites canadiens, sous la présidence de M. Lyon Cohen. Plus de deux cents délégués sont présents. On demande que la Conférence de la paix reconnaisse l'existence de la nation juive et assure l'établissement d'un foyer national juif en Palestine, sous le mandat de la Grande-Bretagne....

—Un certain nombre d'ouvriers de l'Ouest, réunis en conférence interprovinciale à Calgary, décident d'abandonner la *Fédération Américaine du Travail* et de se mettre à unir tous les travailleurs de leur mentalité, au Canada, en une seule union qui s'appellerait "*l'unique grande union*". Ils se prononcent en faveur de la journée de six heures et de la semaine de cinq jours de travail. Ils expriment ouvertement leurs sympathies pour les bolchéviks russes et les révolutionnaires allemands. Cette conférence paraît être le fait d'un groupe d'agitateurs, manœuvrés eux-mêmes par les I. W. W., lesquels viennent de s'y prendre de la même façon aux Etats-Unis.

—L'éditeur de *la Croix*, de Montréal,—que le gouvernement fédéral n'a pas encore relevée de son interdiction,—M. Joseph Bégin, a lancé un nouveau journal hebdomadaire, *le Bas-Canada*, pour prôner la séparation de notre province du reste de la Confédération et son union avec les Provinces Maritimes, si celles-ci le désirent...

—Mort de M. l'abbé Troie, supérieur des Sulpiciens à Montréal depuis 1914;—de Madame Geneviève Lecomte, artiste interprète des chansons Larrieu au Canada et aux Etats-Unis depuis deux ans,—et du docteur John Seath, surintendant de l'Instruction publique de l'Ontario, un des auteurs probables du fameux Règlement XVII.

—Le feu détruit le collège catholique Saint-Thomas à Chatham, au N.-B., et ravage la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg.

ETATS-UNIS

—Le prétendu mouvement d'"*américanisation*," qui avait réussi à emporter ou presque le morceau dans le Connecticut et le New-Hampshire, vient de subir au Massachusetts un échec qui aura du retentissement. Un député de l'Etat, M. Jackson, appuyé par son collègue de Lynn, M. Chase, avait présenté un bill pour interdire dans toutes les écoles d'enseigner pendant plus d'une heure par jour une langue autre que l'anglais. Ce projet a été vivement et victorieusement combattu par les Franco-Américains. Ceux-ci ont pris l'initiative de l'envoi auprès de Comité de l'Instruction publique de la Chambre locale d'une délégation protestataire composée de près de cinq cents représentants. Impressionnés par une telle démarche, le Comité, puis la Chambre, ont rejeté le bill Jackson et celui qu'on voulait lui substituer. C'est un beau triomphe pour les 400,000 Franco-Américains du Massachusetts et pour leurs 61 écoles françaises!

—Une mission aéronautique militaire française, dirigée par le commandant Delavergne, et dont le but est de faire connaître le rôle de tout premier plan joué par la France dans l'invention de l'aéronautique et dans la guerre aérienne qui vient de finir, est sur le point d'arriver à New-York. Elle exécutera le

circuit New-York—San-Francisco—Los-Angeles — La Nouvelle-Orléans—New-York.

—Le Sénat américain continue de s'enquérir sur la propagande bolchéviste aux Etats-Unis. Il a reçu du ministère des Postes un important mémoire sur les agissements des I. W. W. et des autres éléments radicaux. Les plus actifs agents de propagande sont des étrangers, à la solde des I. W. W. L'organisation publiée au moins cinq journaux en anglais et neuf autres en langue étrangère, sans compter un grand nombre de publications d'un autre genre. La campagne est conduite avec beaucoup d'habileté et fait croire à une organisation puissante... Notre pays ne lui a pas échappé. On a vu plus haut le mouvement entrepris à Calgary. *L'Evening World*, de New-York, croit savoir qu'il y a ici cinq cents agents bolchévistes envoyés par Lénine. Il est certain qu'il se tient un peu dans tous les centres des assemblées tantôt secrètes tantôt semi-publiques. On en signale à Montréal, par exemple, et jusqu'à Sherbrooke. Pourquoi, dans ces circonstances, a-t-on créé si tard, pour l'abolir bientôt après, le département fédéral de la sûreté publique?

GRANDE-BRETAGNE

—Mort de sir Mark Sykes, un des députés catholiques les plus en vue aux Communes britanniques. Il était Irlandais d'origine.

—La Chambre des Communes vote par 304 voix contre 71, en deuxième lecture, un projet de conscription pour l'armée britannique d'occupation. Ce projet pourvoirait au maintien d'une force de 900,000 hommes, engagés d'ici au 30 avril 1920. L'opposition travailliste s'oppose au projet, à quoi M. Bonar Law répond qu'il ne s'agit pas de sanctionner pour l'avenir le principe de la conscription, mais de ne pas laisser aujourd'hui la France toute seule, après avoir lutté à ses côtés pendant quatre ans et demi.—Les restrictions imposées par la métropole sur les importations venant des diverses parties de l'empire sont enfin abolies. Ce triomphe du principe de préférence britannique, qui ne couvre pas, cependant, les produits étrangers expédiés en transit, est un événement...

—Une centaine d'officiers irlandais ayant servi dans la grande guerre s'adressent au roi dans un mémoire, où ils demandent que la question irlandaise soit réglée par la Conférence de Paris.—Quelques-uns des prisonniers irlandais, Edouard de Valera et John McGarry entre autres, ont réussi à s'échapper de prison. Interviewé par un représentant de *l'United Press*, le premier, intitulé "*président de la république sinn-feiner*," déclare que la Conférence de Paris devra reconnaître l'absolue indépendance de l'Irlande, ou que ce sera en Irlande la révolution!...

—Election de la duchesse de Marlborough au conseil de comté de Londres.

FRANCE

—Mgr Louvrad, vicaire général de Séez, est nommé évêque de Langres, en remplacement de Mgr Dufort, transféré il y a quelques mois au siège de Poitiers.

—Le Président Wilson est débarqué de nouveau à Brest le 13 et il est rentré à Paris le lendemain. M. André Tardieu a été élu président de la Commission territoriale de la Conférence de la paix. On attend incessamment la présentation des préliminaires du traité de paix aux délégués ennemis.

—M. Louis Nail, ministre de la Justice, soumet au Sénat un projet de loi pourvoyant à la liquidation des biens ennemis sous séquestre. Il y a longtemps que cette mesure était demandée par M. Léon Daudet.

—La capitale française a fait une chaleureuse réception à la reine Marie de Roumanie, accompagnée de ses trois filles, les princesses Ileana, Elizabeth et Marie.

—Cottin, l'assaillant de M. Clémenceau a été condamné à mort en Cour martiale. La sentence est en appel.

ALLEMAGNE

—Le gouvernement central a réprimé énergiquement une nouvelle rébellion des Spartacistes à Berlin. Ceux-ci s'étaient de nouveau livrés au meurtre et au pillage, ainsi qu'à l'assaut des quartiers de la police. Ils ont d'abord échoué dans leur projet de grève générale et se sont vu traquer ensuite par les troupes loyales. Mais les émeutes qu'ils ont provoquées ont, d'après les dépêches, coûté la vie à des centaines de personnes.

—Hugo Haase a été choisi comme chef des indépendants.

—Quelques délégués du Centre ont porté devant l'Assemblée de Weimar la question de la persécution religieuse dans un certain nombre d'Etats. Le délégué Mumm a protesté, notamment, contre la conduite des gouvernements révolutionnaires de Hambourg et de Brunswick.

—La nouvelle diète prussienne a commencé à élaborer une constitution provisoire pour la Prusse. Le chef temporaire du cabinet de cet Etat est, paraît-il, le nommé Paul Hirsch. Son principal lieutenant serait Albert Sudekum.

—On dit que la diète de Bavière a choisi Herr Hoffman comme successeur du premier ministre Eisner, assassiné.

—Dans le même temps que Mathias Erzberger, le chef de la commission de l'armistice allemande, menace, au nom de l'Allemagne, de ne signer aucune paix non conforme aux quatorze points du président, et de ne payer aucun dommage survenu après l'offre de paix allemande du mois de décembre 1917, *l'Echo de Paris* publie une lettre de l'ancien ministre des Affaires étrangères von Kuhlmann, déclarant que

l'Allemagne pourrait bien se relever si vite, que les Allemands seraient à Paris avant 1925. Avis aux naïfs qui seraient tentés de se remettre à prêcher la non-existence du péril allemand...

—On dit que le général von Armin, ancien commandant des armées allemandes au front occidental, a été tué par des paysans de Bohême.

AILLEURS

—L'Assemblée nationale austro-allemande à Vienne choisit comme président Karl Seitz, ancien chef provisoire du nouvel Etat, et vote une loi décrétant l'union avec l'Allemagne. La constitution proposée est basée sur celle qu'a votée l'Assemblée nationale de Weimar...

—Lénine aurait invité les Alliés à se rendre causer à Odessa... pendant que le gouvernement soviétique a nommé un certain Moor, de nationalité suisse, "commissaire international" en vue de propager, avec l'aide du traître français Sadoul, la révolution communiste universelle,—et que, à Moscou précisément, s'est ouvert, dans la même vue, un congrès international communiste. Jusques à quand les pays dotés de pouvoirs plus stables encourageront-ils les entreprises d'anarchie, à lâcher la bride aux fameuses *libertés modernes*?...

Le coin de grand-père

IL est un coin de la maison où j'aime à me retirer, un coin où les souvenirs reviennent en foule voltiger en ma mémoire, c'est... le coin de grand-père. Figurez-vous une pièce carrée aux murs garnis de lourds rayons; près de la fenêtre un secrétaire aux multiples cases que, seule, tante Berthe a le droit de toucher; une longue table de travail encombrée de brochures et de papeteries diverses, une autre couverte de cahiers de musique; un antique sofa de crin, un fauteuil de paille, quelques chaises et tabourets; voilà le sanctuaire où grand-papa a vécu, voilà la chambre où j'ai passé les meilleures heures de mon enfance dans une atmosphère de chaude tendresse.

Ce qu'elle m'était hospitalière cette chambre où mon aïeul chéri a vu sonner ses quatre-vingt-quatre hivers! Petite enfant j'y gazouillais dès le réveil, lutinant grand-papa et dérangeant souvent hélas! quelques feuillets précieux qui ne me disaient rien. Perchée sur le bras de ce large fauteuil, je déchiffrai l'alphabet sous le doigt complaisant de grand-père: là, près du bureau, Jacques récitait ses premières fables et moi leur contre-partie, les sonnets d'Autran; puis blottie sur le sofa, que de longues heures je passai, lisant en compagnie du cher aïeul, qui, peu à peu

m'initia à ses goûts littéraires. Tout ce qu'il trouvait beau, il m'en faisait part, et je connus par lui les grands esprits de tous les temps, que j'embrouillais parfois, délicieusement, assurait-il. Hélas! il parlait en grand-père... Cela ne fait les délices de personne maintenant. Plus tard, à la grande table, sous la lueur adoucie de la lampe, je fis facilement des devoirs difficiles, car le doux rayonnement de cet esprit fin et cultivé était ma vraie lumière, celle qui me manquera toujours.

Le souvenir du cher vieillard enveloppe mystérieusement toutes choses en cette retraite intime où il a tant pensé, agi et aimé; mais l'heure évocatrice par excellence est celle du soir. D'ordinaire, jadis, après un long tête à tête avec ses auteurs favoris, il prenait son violoncelle et, sous son archet magique, faisait chanter son âme. Devoirs et leçons étaient alors abandonnés. Je l'écoutais avec ravissements, et, pressante: Encore, grand-papa, encore! Joue le "Fleuve du Tage!" Et lui de jouer ainsi tout ce que je voulais, tandis que moi je regardais ce noble octogénaire encore si droit; j'admirais son large front couronné d'une auréole de cheveux blancs, ses yeux vifs, sa lèvre toujours prête au sourire, tous ses traits animés par le feu de l'art. Quelquefois, sentant mes yeux attachés sur lui, il relevait la tête. "Qu'as-tu, enfant, à me regarder?—Tu es si beau, petit père!—Tiens, tu n'écoutes plus, je vais laisser mon violoncelle.—Oh! bien sûr, j'écoute! Quand tu joues ainsi je te trouve si beau! Avec un sourire et quelques variations il passait à un autre morceau de sa fantaisie.

Ces concerts dataient de loin: les chants de mon aïeul ont bercé notre enfance, lorsque, docile aux caprices de sa petite fille despote de quelques années à peine, grand-papa la promenait de chambre en chambre, il s'arrêtait devant des gravures ou des statuettes artistiques et fredonnait des couplets appropriés.

Jacques, à son tour, campé sur les genoux de grand-père, riait aux éclats en écoutant les chansons de Pierre Dupont. "Les sapins, la Corne d'abondance, les Cerises, le Dahlia bleu," etc. Nous les connaissions toutes, et elles avaient le don de nous charmer. Celle intitulée "La musique" nous impressionnait surtout, grand-papa avait une façon si particulière d'appuyer sur le refrain:

"En rythmant notre joie, en calmant notre peine
Guide la caravane humaine
Sur le grand chemin bleu,
O musique, fille de Dieu."

O musique, fille de Dieu!... Quelle joie de répéter ces mots après grand-papa! Et nous frappions des mains avec délire: Encore! encore!! Et les chansons se succédaient; tout un répertoire y passait. Une, cependant se faisait attendre des mois; grand-papa la réservait toujours comme l'annonce d'un heureux événement: le départ pour "le Lac." Oh! qu'alors avec transport nous chantions avec lui.

"Quand de juin s'éveille le mois,
Venez voir les fraises des bois
Qui rougissent sous la verdure,
Plus rouge que le vif corail.
Balançant comme un éventail
Leur feuille à triple découpure."

Les jours suivants, tout en vaquant à d'enfantins préparatifs, de nos jeunes voix claires nous lancions le refrain à tous les échos de la vieille maison:

"Qui veut des fraises du bois joli
En voici.
En voici, mon panier tout rempli
Des fraises du bois joli."

Les mois de villégiature envolés, les longs soirs revenaient au coin de grand-père. Le bon vieillard se plongeait dans l'étude car, malgré ses quatre-vingts ans passés, il faisait encore des devoirs... par délassément. Lorsque, les yeux lourds de sommeil, je m'approchais: "Grand-papa, je viens te souhaiter le bonsoir.—Oui, attends une minute, fillette, je vais te lire cette traduction de Dante, je ne comprenais guère; mais, j'approuvais tout... Grand-papa était si savant! Jacques, lui n'y mettait pas tant de façons; il s'éclatait de rire à un passage triste et déclarait ingénument préférer les récits de l'enfance de son aïeul à tous les rêves des grands hommes. Après d'affectueux baisers, le petit frère et moi, obéissant enfin aux appels réitérés de tante Armandine, nous nous éloignons pour revenir le lendemain avec la demande habituelle: "Est-ce que je te dérange, grand-papa?"

Le cher grand-papa, nous ne le dérangions jamais; les prodigalités de son esprit et de son cœur étaient ses gâteries, quant à celles d'un autre ordre, à part le fameux paquetdi, diminutif de paquet du samedi, je ne me les rappelle guère. Un cornet de friandises dans la poche de droite pour Marguerite, un autre dans celle de gauche pour Jacques, tel était le paquetdi, que nos exclamations et nos rires accueillaient avec une surprise toujours nouvelle; ce qui faisait la joie du bon vieillard et l'une de ses meilleures distractions.

Mais, hélas! ces beaux jours ont fui. Lorsque, au début de l'hiver 1916 un malheureux accident dut retenir au foyer l'octogénaire jusque là si alerte, une ombre voila notre bonheur. Mes loisirs se passèrent alors auprès de sa chaise longue; heures inoubliables où grand-père et petite fille se comprirent mieux que jamais. C'était le chant du cygne de notre intimité: l'année n'était pas écoulée que la maladie le foudroya. Il s'éteignit doucement souriant à Dieu et à ceux qui l'attendaient là-haut: ma jeune maman et mon cher papa. Le calendrier laissé sur son bureau marque trop bien la date fatale, 4 novembre 1916. Maintenant le fauteuil est vide, plus de papiers épars,

plus de livres entr'ouverts. Il n'est plus là le cher aïeul pour nous parler de toutes choses, ce sont les choses qui nous parlent de lui. Et si quelqu'un de nous, à certaines heures, aime à se recueillir au coin de grand-père, on sait quelle âme regrettée et chérie revient effleurer la sienne... et rien ne trouble la paix de ce sanctuaire intime.

MARGUERITE GIROUX

COURRIER BIBLIOGRAPHIQUE

Madeline—"En pleine gloire!"—Pièce en un acte. Editée par la "Patrie"—Montréal.

Cette pièce d'un si beau titre, n'a pas eu seulement l'honneur qu'elle méritait, d'être jouée dans une soirée de gala donnée à Montréal en l'honneur du grand général Pau, auquel tout le Canada a fait de si chaleureuses réceptions; elle a l'honneur de traduire, dans un style tout vibrant de sincérité, les sentiments que gardent à la France, avec une fidèle fierté, les meilleurs des Canadiens-français.

Et nous ajoutons immédiatement que l'auteur avait un droit particulier de parler en cette circonstance pour traduire ces beaux et nobles sentiments. Dans ses chroniques à la *Patrie* comme dans les œuvres de secours à la France, madame Madeleine a fait avec un dévouement inlassable et avec une réelle bravoure ses quatre années et plus de bons travaux et de bons combats pour la cause dont elle vient de célébrer le noble idéal, en quelques pages et quelques tableaux d'une si prenante émotion.

Les journaux nous ont dit quel effet poignant avait eu cette pièce à la représentation, surtout, bien entendu, la dernière scène. La simple lecture en est aussi très prenante et bien peu de lecteurs échapperont à l'émotion sublime qui prend le lecteur comme le spectateur à la sixième scène de la pièce. Il y a là, dans les paroles comme dans l'action, une inspiration si heureuse et d'une si puissante émotion qu'elle justifie à elle seule le beau titre lyrique de la pièce et lui mérite d'être applaudie encore plus d'une fois des spectateurs, d'être lue et goûtée des patriotes assez intelligents d'esprit et de cœur pour comprendre que l'amour du Canada ne diminue pas l'amour de la France, pas plus que l'amour de la France ne diminue l'amour du Canada, pas plus que l'amour pour l'aïeule chérie ne diminue l'amour pour la mère bien aimée.

J.-A. L.

"TABLEAUX SYNOPTIQUES DE L'HISTOIRE DE L'ACADIE (1500-1760) avec suppléments concernant Terre-Neuve et la Nouvelle-Angleterre", par le R. P. L. Le Jeune, O.M.I. de l'Université d'Ottawa. En vente: chez l'auteur, Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa et à la librairie Granger, 43 rue Notre-Dame-Ouest Montréal. Vol. in-4 de 116 pages. Prix: \$1.00 franco pour un exemplaire, avec remises progressives considérables pour commandes à la douzaine.

Avec ce cinquième volume ou fascicule, le R. P. Le Jeune complète ses tableaux synoptiques de l'histoire du Canada, dont quatre ont été successivement publiés depuis 1916. Ce dernier volume n'est pas moins intéressant que les précédents, qui ont été si justement appréciés; il l'est peut-être même davantage en ce sens du moins qu'il est encore plus instructif, plus riche de renseignements moins connus de la généralité des lecteurs. Sur les origines et les péripéties de cette tragique histoire de l'Acadie, sur les machinations qui ont préparé la dispersion, sur l'exécution de ce crime odieux, sur la renaissance de la famille acadienne en terre d'Acadie et sur sa survivance dans les pays où la dispersion en a disséminé les rameaux arrachés du tronc, l'érudition et les recherches du R. P. Le Jeune fournissent aux lecteurs et aux étudiants de précieux renseignements bien intéressants. Outre les ouvrages publiés, que l'auteur a eus à sa disposition (dont le dernier et le plus considérable est la traduction et la réédition de l'ouvrage de Richard par Henri d'Arles,) il a pu aussi consulter les archives et profiter des renseignements que lui a fournis à Ottawa l'archiviste acadien, M. Placide Gaudet.

Il y a une masse considérable de renseignements sur l'Acadie, sa géographie et son histoire, dans ces tableaux synoptiques très riches en détails et en précisions érudites.

Un autre avantage notable, c'est qu'ils offrent l'ensemble et la suite de l'histoire acadienne sans discontinuité, l'histoire de l'Acadie vue de l'Acadie même, et non pas vue par intermittence, du Canada. Ce sont, en effet, plutôt deux histoires qu'une seule que celle de la colonie canadienne, dont le centre fut Québec, et celle de la colonie acadienne, dont le centre fut Port-Royal. Séparées par une distance trop considérable, sans autre communication que celle du fleuve et du golfe Saint-Laurent, exposées à des incursions différentes, quoique venant des mêmes adversaires, les deux colonies eurent aussi un sort final différent, l'un encore beaucoup plus tragique que l'autre.

Il y a donc profit, au point de vue de la clarté comme au point de vue de la suite des événements, d'étudier ces deux histoires séparément, tout en signalant, dans l'une et dans l'autre, leurs mutuels points de contact. Avant d'embrasser l'ensemble, il est nécessaire de bien connaître les détails suivis de l'une et de l'autre.

A ce point de vue, comme au point de vue de l'abondance et de la sûreté des renseignements, le dernier volume du R. P. Le Jeune rendra service à tous les étudiants et à tous ceux qui ont le noble souci de connaître la si touchante et si tragique histoire de l'héroïque, infortunée et bien attachante Acadie.

J.-A. L.

“La vie et la pensée catholique” en France

UN JOURNAL A LIRE — UN EFFORT
A ENCOURAGER

Nos lecteurs n'ont pas oublié la campagne poursuivie, l'hiver dernier, dans tout le Canada français, par M. François Veillot, pour exposer les progrès et les espoirs du Catholicisme en France et pour resserrer les liens traditionnels entre la France et le Canada.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre visiteur, de retour en son pays, a pris la direction d'un organe qui, non seulement est de nature à intéresser vivement nos compatriotes, mais qui peut continuer de loin l'excellente œuvre entreprise ici par M. Veillot.

La Vie et la Pensée Catholique est une feuille hebdomadaire, que le journal parisien *La Libre Parole* offre en Supplément à ses lecteurs et à laquelle les étrangers peuvent prendre un abonnement spécial.

On sait, d'ailleurs, que *La Libre Parole*, autrefois fondée par Edouard Drumont, est aujourd'hui sous le contrôle d'un groupe de catholiques dévoués et militants, qui en ont fait un organe populaire et très répandu, de progrès social et d'action catholique.

Le Supplément qu'ils ont fondé et dont ils ont confié la direction à M. François Veillot, contient, chaque semaine, un résumé concis et complet du mouvement des œuvres et des idées dans la France catholique, ainsi qu'un aperçu de la même activité dans les autres pays.

C'est donc un excellent organe d'information, bref et documenté tout à la fois, pour nos compatriotes désireux de suivre les efforts et les progrès du catholicisme en France.

C'est aussi quelque chose de plus. M. Veillot, qui tient à continuer dans son pays l'œuvre de rapprochement à laquelle il s'est dévoué dans le nôtre, donne en ce Supplément, une attention toute particulière aux manifestations de la vie catholique et nationale des Canadiens-Français. Sa publication hebdomadaire peut donc devenir un précieux agent de liaison entre la France et le Canada. On ne saurait donc l'encourager trop vivement.

Notons qu'on peut s'abonner,—pour deux piastres et demi par an,—à *La Vie et la Pensée Catholique*, à la Librairie Beauchemin, 79 rue St-Jacques, Montréal.

QUINZAINE DE GUERRE

Si le président Wilson a sérieusement décidé de ne pas retourner dans son pays avant d'avoir conclu la paix et incorporé dans le traité les règlements de la “Ligue des Nations” il court un grave risque de prolonger son séjour bien au-delà des limites qu'il avait d'abord fixées. Car on se demande en Europe, avec une anxiété que l'on ne cherche pas à déguiser, quand la Conférence pourra dire qu'elle a enfin mis la dernière main à la prise en considération d'une seule des multiples questions qui lui sont soumises depuis que l'armistice est intervenu en Novembre dernier.

On pensait avoir raison de croire que les délégués des grandes puissances, de celles qui ont le plus souffert de la lutte qui vient de se terminer, mettraient de côté leurs intérêts individuels pour ne songer qu'à remettre de l'ordre dans un monde bouleversé, même si cela ne pouvait se faire qu'au prix de sacrifices importants.

Loin de là, les ambitions des petites et des grandes nations se sont affirmées plus violentes qu'on n'aurait même pu l'imaginer; des alliances se sont formées pour empêcher une solution d'une utilité générale quand un appétit particulier courait risque de n'être pas satisfait.

On a d'abord remis sans bruit et dans un endroit bien caché la question de la liberté des mers, sitôt que la Grande-Bretagne, montrant les dents, eût décidé de déclarer qu'elle n'entendait pas se départir de son rôle séculaire, ni céder à nul autre le contrôle du commerce maritime que l'importance de sa flotte lui a conservé depuis de longues années. Le président Wilson a vu disparaître un de ses points les plus précieux, sans paraître en souffrir plus que de raison et il semble même avoir aidé à tenir la porte bien fermée pendant que Lloyd-George tournait la clef dans la serrure. Il s'est produit une entente anglo-américaine à la suite de laquelle l'utilitarisme anglais triomphera certainement de l'idéalisme américain.

Cependant sitôt que le président, de retour aux Etats-Unis, le mois dernier, eût communiqué au public anxieux de l'entendre le résultat de ses efforts pour la tranquillité du monde, ses adversaires politiques dans le parti républicain, ont protesté contre les engagements qu'il semblait vouloir prendre au nom du pays. La fameuse “Ligue des Nations”, ont prétendu les uns, réduirait à néant le principe actif de la doctrine Monroe, car elle permettrait l'intervention, dans une question affectant exclusivement une des nations de l'Amérique, d'un pouvoir européen, ce qui d'après cette doctrine est inadmissible. En second lieu, d'autres adversaires ont prétendu que le président

n'avait pas compris qu'il contribuait à tirer les marrons du feu à l'avantage de la perfide Albion.

C'est pourquoi les délégués des Etats-Unis ont fait des efforts inouïs pour faire inclure dans le projet de la "Ligue" une référence plus ou moins voilée à cette doctrine Monroe. Cet essai n'a pas réussi.

En réalité la "Ligue" n'a qu'un seul amoureux fidèle, M. Wilson. Les autres nations ne ressentent pour elle que de la froideur quand ce n'est pas de l'animosité voilée.

Depuis son retour, M. Wilson insiste pour l'inclusion, dans le traité préliminaire de la paix avec l'Allemagne, des règlements constitutifs de la "Ligue". Le ministre des affaires étrangères de France s'y oppose et demande que le traité préliminaire soit signé le plus tôt possible sans s'occuper pour l'instant de cette question dont bien des points exigent encore beaucoup d'examen et de discussion et sur lesquels les puissances neutres devront être consultées.

L'opinion est assez solidement établie en France au sujet des retards apportés au règlement de questions d'une importance capitale quand des heures si précieuses sont consacrées à la discussion de théories impraticables et partant inadmissibles.

Au "Figaro" demandant à un délégué de lui dire quelle est la méthode employée pour l'examen de différents points à résoudre, ce dernier répond: Il n'y a point de méthode. Tout-à-coup la discussion s'élève sur un point quelconque. Quand la solution paraît trop difficile, on l'ajourne à une séance subséquente".

Le "Journal" s'exprime ainsi: "L'absence de méthode et de doctrine n'est pas de nature à accélérer les travaux. Maintenant, si à ce défaut on ajoute celui de démolir aujourd'hui ce qu'on a construit hier, comme faisait Pénélope de sa toile toujours inachevée, on ne sait quand il se fera quelque chose d'utile".

Il est d'ailleurs assez rare que les principaux chefs d'état se trouvent réunis pour la Conférence. Voilà M. Wilson qui part pour les Etats-Unis et lorsqu'il est de retour, il faut que le premier ministre britannique parte pour Londres où l'appelle la grève des mineurs. La balle d'un énergumène met M. Clemenceau dans l'impossibilité de suivre le travail de la Conférence pendant plusieurs jours et une crise ministérielle rappelle à Rome M. Orlando. Et, lorsqu'il a de nouveau pris pied sur la terre de France, il faut plusieurs jours à M. Wilson pour examiner les fils du tissu qui s'est tramé pendant son absence.

Heureusement que le chef militaire suprême est là, pour insister sur l'observation des termes de l'armistice. Avec lui pas de sensiblerie, pas de théories, des faits. Déjà le maréchal Foch a dû rencontrer pour la deuxième fois les délégués allemands pour le renouvellement de la trêve. La discussion n'a pas été longue, on voudra bien le croire.

A la dernière entrevue, sur les instructions du

Conseil de la Conférence a été réglée la question du ravitaillement des empires du Centre et du transport des vivres par la flotte marchande ennemie, placée à la disposition des puissances de l'Entente.

Des autres problèmes que la Conférence a mis à l'étude, aucun n'a encore été réglé de façon définitive. Celle des frontières entre la France et l'Allemagne, de la neutralisation du Rhin; l'utilisation du bassin houiller de la Sarre; la frontière de Pologne et celle du nouvel état yougo-slave sont encore à l'étude. La situation russe est loin d'être éclaircie et voici maintenant que les Japonais réclament un traitement semblable à celui des autres nations blanches dont le sort sera décidé par la Conférence. Les Nippons ne peuvent pas comprendre comment il se fait que l'on n'ait pas hésité à accepter et même demandé leur aide au cours de la guerre, et que maintenant on refuse de les accepter dans le concert des nations sur un pied d'égalité avec les autres belligérants. C'est un peu le résultat de la théorie fraternelle et égalitaire prêchée par les américains, que l'on est peu disposé à mettre en pratique maintenant que la lutte est finie.

Quoiqu'il en soit, ce ne sera pas avant un bon mois que les délégués allemands pourront être appelés à Versailles pour s'entendre dire sous quelles conditions la paix pourra être conclue avec eux.

La Commission chargée de faire rapport sur le chiffre des réclamations financières de l'Entente est loin d'avoir terminé son œuvre. Elle en est cependant arrivée à une estimation probable de la note à payer. La France et la Grande Bretagne ont fixé leurs demandes à 40 milliards de dollars mais la Commission ne semble pas croire que l'Allemagne puisse payer plus de douze milliards.

Les anglo-américains sont en faveur d'un règlement qui amènera le plus tôt possible le relâchement du blocus et la reprise des opérations industrielles par l'ennemi; c'est d'après eux le seul moyen de lui faire payer les indemnités qui pourront être réclamées. La France de son côté ne veut pas que l'on aide à un relèvement commercial chez l'adversaire tant que le nord du pays et la Belgique ne seront pas remis de la dévastation causée par la guerre et conséquemment ne seront pas en mesure de lutter avec des chances de succès contre l'invasion commerciale de l'Allemagne auquel nous aurons aidé en lui fournissant des vivres et des matières premières.

Une nouvelle d'une gravité que l'on ne saurait dissimuler c'est celle que nous apportent les dépêches du 20 au sujet de l'Italie. On assure que la délégation italienne a décidé de se retirer de la Conférence si le port de Fiume, sur côte dalmate ne leur est pas attribué au moment de la conclusion de la paix. L'opinion est violemment surexcitée à ce sujet et de nombreuses assemblées populaires tenues à Rome réclament l'annexion de toute la Dalmatie, avec Trieste et Fiume, ce dernier endroit étant le second port d'importance dans l'Adriatique orientale. La possession

de Fiume a été, depuis la formation de l'état yougoslave, un point de discussion sur lequel on n'a pas pu en venir à une entente, ce dernier prétendant que Fiume doit lui être attribué, que c'est essentiellement une ville croate, dont la possession fournira le seul exit maritime pour son commerce. Fiume était antérieurement le principal port de mer de la Hongrie.

Un autre conflit d'opinion qui pourrait bien retarder la signature du traité de paix, c'est l'indisposition de l'Italie à traiter d'abord avec l'Allemagne seule. Elle demande que simultanément un traité de paix soit conclu avec l'Autriche-Hongrie. Mais celle-ci n'existe plus!

La commission allemande et la délégation alliée qui devaient régler la question des frontières de la Pologne avec la Prusse, ont quitté Posen où elles s'étaient réunies et sont reparties pour leurs foyers respectifs. Elle n'ont pu s'entendre sur aucun point. Les Polonais insistent toujours pour la possession de partie de la Posnanie et d'un débouché maritime sur la Baltique à Dantzig.

La discussion se continue au sujet de la disposition de la flotte de guerre livrée par l'Allemagne. L'entente anglo-américaine propose simplement de la couler à fond après en avoir extrait tout l'outillage qui pourra facilement s'enlever. Ces deux nations prétendent que la fabrication des munitions pour cette armada, la réparation et l'entretien du matériel de combat, couteront plus cher que la construction de nouvelles unités, une partie étant déjà démodée et certaines unités dans un tel état de détérioration qu'il ne serait pas judicieux ni économique d'entreprendre de les remettre à neuf. La France et l'Italie ne sont pas de cet avis et ne croient pas que ce soit sage de mettre au fond de l'eau plus de 200 millions sans essayer d'en tirer un meilleur parti.

Pendant que la Conférence perd un temps précieux en discussions qui n'aboutissent à rien de précis, la lutte soit intérieure soit extérieure se continue en Allemagne, en Pologne, dans l'Ukraine et en Russie. La nouvelle assemblée nationale siégeant à Weimar, se débat dans des discussions stériles et n'a pas encore réussi à faire faire un pas en avant au rétablissement de l'ordre et à la soumission des bandes spartacides. Les dépêches annoncent que la tranquillité règne à Berlin, mais ce n'est qu'une trêve bien peu sérieuse, qui ne durera que le temps nécessaire aux anarchistes pour se ravitailler et concerter de nouvelles attaques. Dans la dernière échauffourée, les pertes de vie ont été nombreuses et les dégâts matériels s'évaluent dans les millions. Le ministre de la guerre Noske a fait preuve de grande vigueur et a été puissamment secondé par les troupes restées fidèles et commandées par leurs anciens officiers. A l'assemblée de Weimar on commence à relever la tête et l'on parle même, sous le couvert, d'un refus probable de signer le traité de paix si les conditions de l'Entente sont trouvées

trop dures. On croit apercevoir l'ombre d'une restauration impériale.

Le refus de continuer les négociations au sujet de la frontière polonaise indique un nouvel esprit de révolte dont on n'essaie pas encore de calculer les conséquences.

La demande de la Conférence aux commandants des troupes polonaises et ukrainiennes de cesser les hostilités dans la région de Lemberg en Galicie, n'a eu aucun succès et la mission alliée a dû se retirer sans être parvenue à rétablir une paix même temporaire.

La Hongrie est en révolution et tend la main aux soviets russes.

En Russie la longanimité et le manque de décision des alliés encouragent les bolchevistes et leurs troupes remportent des succès qui créent une situation comportant des possibilités fort dangereuses non seulement pour les gouvernements de Sibérie et d'Archangel mais pour les contingents de l'Entente dont la faiblesse numérique ne leur permet pas de réaliser le résultat qu'ils étaient en droit d'espérer au début.

La grève des mineurs, en Grande-Bretagne après avoir atteint une période aigue semble devoir être ajournée pour quelque temps, mais le ferment est là, toujours bouillonnant. L'explosion pour se faire attendre n'en sera que plus fatale. Ceux qui, à l'origine, ont déchaîné cette orgie de réclamations qui fait la base des demandes ouvrières, sont impuissants à enrayer le mouvement qui, se développant, menace de s'étendre à toutes les formes du travail dans le Royaume-Uni. Les dépêches annoncent une situation très dangereuse, cependant que le premier ministre est retenu à Paris par le règlement de questions plus importantes encore.

Quand la Conférence aura décidé si oui ou non le traité de paix avec l'Allemagne doit contenir le "covenant" de la "Ligue des Nations", il lui restera encore à considérer:

- La question de la frontière franco-allemande;
- Celle du bassin de la Sarre;
- Celle de la frontière germano-polonaise;
- Celle de la frontière germano-danoise;
- Celle de la frontière belgo-hollandaise;
- L'Union de l'Autriche Allemande;
- Le règlement de la frontière de l'Ukraine;
- L'attribution du littoral de l'Adriatique;
- Les nouvelles demandes du Japon;
- La disposition de la flotte de guerre allemande;
- La note à payer par l'Allemagne pour indemnité et réparation;
- Le rétablissement de l'ordre en Russie.

On voit par cette courte énumération qu'il y a du pain sur la planche pour les diplomates de l'Entente.

M. Wilson pourrait bien être forcé de passer la saison chaude à Paris, s'il veut voir la fin de l'entreprise dont ses 14 points devaient former la base inébranlable.

24 mars 1919.

A. GOBEIL



MAMETTE



Les interminables longueurs des voyages d'autrefois avaient bien leur charme!

Du temps des diligences traînées par cinq chevaux, au bruit des grelots, quand on s'installait pour des jours et quelque fois des nuits dans les compartiments étroits du lourd véhicule, on souhaitait à son prochain des mœurs douces et polies; soi-même, on se faisait aimable, insinuant, obligeant et commode; on regardait ses voisins avec indulgence; on les questionnait avec politesse et bienveillance; on arrivait à se faire des amis, le plus souvent pour quelques heures, quelquefois pour toute la vie.

Je suis loin de me déclarer contre le progrès et les chemins de fer qui conduisent si vite les amis vers des amis, mais je garde pourtant un bon souvenir de ces vieilles, grosses, lourdes et lentes diligences Laffitte et Caillard.

Il m'y est arrivé mille aventures charmantes, et il y a tel conducteur dont je reverrais la grosse figure et le bonnet fourré avec un vif plaisir; celui, par exemple, qui, lorsque je passais à Longjumeau, ne me laissait pas le temps de prendre un bouillon. Le bon homme que cela faisait!

Vers 1836, j'habitais Auch, et des affaires de famille m'appelèrent dans le nord. Au nombre des plaisirs que je me promettais dans mon voyage, je comptais pour beaucoup celui de dire un mal affreux de cette ville,—que je détestais, que j'abominais;—pour rien au monde, je n'aurais dit qu'elle était construite en amphithéâtre, je disais qu'elle était construite en pain de sucre, et j'appelais sa cathédrale—une lourde machine.—Ses vitraux et ses sculptures ne m'en faisaient point démordre. Les chaleurs accablantes que j'y souffrais durant l'été, causaient ma mauvaise humeur.

Je me calmais un peu vers le milieu de l'hiver, mais, dès que je voyais revenir les beaux jours, je tournais à la tempête.

Je disais des hommes qu'ils étaient bavards, indiscrets et gourmands, et des femmes qu'elles étaient coquettes. C'est tout dire, je pense! Je n'en voulais point voir. Les souliers à cothurne, les robes courtes et les plus monstrueux gigots qu'on portait dans ce temps-là n'avaient pour moi aucun charme. Que de femmes parées d'énormes gigots en baleine ou en duvet, fascinaient les cœurs les plus rebelles! Je ne m'y laissais pas prendre.

Je formulais sur la mode les théories les plus étranges;—tant que nous n'aurons pas un costume national, disais-je, les femmes n'auront point de caractère; elles seront légères, inconstantes et frivoles.

On me traitait bien, je le savais, d'ours mal léché.

Bien ou mal léché, ours j'étais, ours je voulais rester.

Le voyage qui m'appelait dans le nord était pour moi une véritable fête! J'allais donc fuir pour un peu de temps la ville détestée et prendre un peu de frais!

Aussi montai-je très allègrement un beau matin sur l'impériale de la diligence faisant route pour Bordeaux.

J'avais, pour compagnon de voyage, un jeune homme au visage rêveur qui me plut tout de suite. Je n'hésitai pas à conclure, en moi-même, que puisqu'il partait, il *fuyait la ville maudite*.

J'aurais voulu, pour beaucoup, entamer la conversation avec esprit.

—Monsieur, lui dis-je, vous quittez Auch?

D'un geste, mon compagnon me montra la place que nous occupions, la route et les chevaux courant au grand trot, et dit avec un sourire:—Il me semble.

Je fus pénétré du sentiment de ma sottise. Evidemment, ce jeune homme quittait Auch, quelle question! Furieux contre moi-même, je tombai tout aussitôt sur le prochain. Je parlai des hommes bavards, indiscrets et gourmands, et des femmes coquettes. Je ne sortais pas de là.

—Permettez, me dit mon compagnon, faites, je vous prie, des exceptions.

—Je n'en ferai pas une.

—Si vous aviez connu la femme que je quitte en ce moment, vous en feriez au moins une.

—Ah! vraiment? dis-je avec ironie.

—Quelle grâce et quelle bonté! me dit mon compagnon.

Je ne sais quoi dans sa voix trahissait une émotion qui imposa à mes sarcasmes.

Cependant, j'étais trop bien lancé pour m'arrêter si court, et j'ajoutai:—Quelle grâce, et quels gigots!

—Elle n'en porte point.

Ceci me calma.

—Et, ajouta mon compagnon, elle ne se met point à la mode; mais ses yeux sont limpides comme des miroirs et plus doux que des violettes. Que de tendresse dans sa voix, comme on est à l'aise avec elle! Quand elle me disait: "Evariste, écoute un peu," j'étais tout oreilles; et quand on écoute avec le cœur, monsieur, on écoute bien, et il est bien doux d'entendre.

—Monsieur, dis-je à mon compagnon, monsieur Evariste, j'ai là une délicieuse orange, vous allez la partager avec moi, je vais vous l'apprêter à ravir.

—Monsieur...

—Dites: "monsieur Jean" et acceptez tout de suite.

—J'accepte donc.

—Ainsi, dis-je, vous quittez Auch que je déteste tant. Et où demeure la femme dont vous me parliez?

—Ah! vous vous y intéressez, me dit Evariste; écoutez bien, elle demeure rue d'Etigny, dans une vieille maison dont les croisées à petites vitres verdâtres s'ouvrent sur la rue. Quand son visage y apparaît le matin, c'est toujours au milieu des fleurs, car sur le rebord fleurissent des roses et des œillets. Tout est antique dans la maison qu'elle habite, mais tout y est frais, parce que tout y est pur et charmant. J'ai passé là les plus beaux jours de ma vie.

—Se peut-il qu'une aussi charmante femme demeure dans cette ville qui... dans cette ville que... que je déteste...ais.

—Oui, monsieur, et je puis vous dire que je m'éloigne avec un bien grand regret, mais je dois revenir dans quelques jours, sans doute, et j'espère la retrouver encore.

—Doit-elle donc partir? dis-je à mon compagnon.

—Peut-être, me dit-il, et je vis ses yeux se baisser avec tristesse.

Au même moment, et comme si la tristesse de mon nouvel ami s'était communiquée à moi, j'éprouvai un trouble étrange; je me tus et je me pris à penser avec amertume, que peut-être quand je reviendrais, cette charmante personne, la seule qu'il y eût à Auch, assurément, n'y serait plus. Pour un rien j'aurais repris à pied le chemin de la *ville abominable*, afin d'aller dans la rue d'Etigny avec l'espérance de voir apparaître derrière les vitres verdâtres d'une fenêtre garnie de fleurs quelque charmant visage doux et bon, un charmant sourire.

Je me disais qu'après tout il ne faisait peut-être pas aussi chaud là l'été que je m'étais plu à le dire; la ville me paraissait construite en amphithéâtre et non plus en pain de sucre. Je regrettais assez que mes affaires... enfin, je ne pouvais faire autrement; mais je me promis d'être prompt. Déjà les détours de la route nous avaient fait perdre de vue l'énorme cathédrale; sa masse imposante, la majesté de ses tours se retraça dans ma pensée, et je regrettais de n'avoir pas jeté sur elle un dernier regard; peut-être, au feu du soleil couchant, aurais-je encore vu resplendir ses splendides vitraux. Je regrettai que ma dernière prière n'eût point été faite à l'ombre de ces lourds piliers. Décidément, cette cathédrale me parut belle.

Mon compagnon, qui semblait s'être endormi, fit un léger mouvement, j'en profitai pour lui dire:

—Savez-vous, monsieur, monsieur Evariste, que la cathédrale d'Auch est superbe? Mais, dites-moi... la dame dont vous me parliez est-elle charitable?

—Monsieur, dit avec lenteur mon compagnon, elle est charitable et bonne, elle est aimable et respectable.

—Oh! sans doute... Est-elle jolie?

—Jolie?...

—Ah! dis-je, en voyant sur le visage de mon nouvel ami un léger embarras, je vois ce que c'est: ce n'est point une femme jolie, mais elle doit avoir un de ces visages sympathiques, plus rares à trouver et plus attachants cent fois que les plus beaux visages sans grâce et sans candeur.

Mon compagnon s'enfonça en souriant dans le coin de la voiture, se fit un nid dans son manteau, et dûment installé, il entreprit un long chapitre à la louange de l'inconnue; il m'en parla avec tant d'esprit, d'enjouement, de sentiment et de grâce, que j'aurais bien voulu découvrir quelque oubli important fait dans la ville détestée; mais non, j'avais tout, mes papiers, mon argent, ma malle, et je dus me résigner à continuer mon voyage.

Je résolus de me faire un ami de mon compagnon de route.

Je vis qu'il était frileux et je poussai sous ses pieds ma couverture de voyage. Les inventions les plus ridicules me passaient par la tête pour gagner son amitié. Troublé par une confusion d'idées étranges que l'approche du sommeil, sans doute, faisait naître, je cherchais le moyen, là, en voyage, de lui offrir un bouquet de roses blanches! C'était absurde, mais quand nous arrivâmes au relais, bon gré, mal gré, je lui fis prendre un bouillon que je voulus lui présenter moi-même. Il riait vraiment comme si la chose était bien comique, mais j'eus un succès bien grand; il me dit:

—Merci, monsieur Jean.

De là à dire: "Jean", et moi: "Evariste", il n'y avait qu'un pas.

Une femme douillette et mignarde eût été, je crois, satisfaite des soins que je prodiguai à monsieur Evariste tant que dura notre voyage.

A Bordeaux, nous devons nous séparer; mais je ne le voulus point faire sans lui avoir montré la ville et l'avoir conduit au théâtre.

J'en étais venu à mes fins. En nous quittant, nous nous embrassâmes et il m'appelait Jean. Je lui dis alors mon nom de famille.

—Quoi! me dit-il, c'est vous que j'ai entendu appeler ours mal léché, vous, un si aimable homme! Mais c'est d'une injustice criante, soyons amis. Peut-être reviendrai-je à Auch avant peu, et si déjà vous y êtes revenu vous-même, venez me voir. Je vous présenterai à Mamette.

—Mamette? dis-je.

—Oui, la femme dont, au commencement du voyage, je vous ai tant parlé.

—Elle s'appelle Mamette!

—Oui, Mamette.

Je sautai au cou d'Evariste. Il s'appelait Evariste Céséran. Céséran me parut un nom admirable.

Désormais, dans mes rêves, je ne voyais que ville construite en amphithéâtre. La statue de M. d'Etigny

se dressait devant moi dans des attitudes superbes; les tours de la cathédrale me faisaient la révérence, et les *gigots* des dames de la ville m'apparaissaient comme des ailes de séraphins.

Les affaires qui m'appelaient dans le nord menaçaient de durer longtemps, mais je pris la résolution de les mener aussi rondement que possible.

Je me trouvais mêlé à des affaires de succession auxquelles je n'entendais pas grand'chose. Le notaire que je vis me parla un langage barbare.—Je devais aller je ne sais où pour *me voir* signifier je ne sais quelle condition de partage. Les cheveux me dressaient sur la tête à la vue de tant de grimoire. Ce que je vis de plus clair au bout de toutes les pattes de mouches de M. le premier clerc et au bout de mes deux mois d'attente, c'est que j'héritais d'une petite maisonnette, et que cette maisonnette était très convoitée par une vieille dame, laquelle offrait de me la payer dix mille francs.

—Du reste, monsieur, me dit le notaire, vous pourrez régler vous-même cette affaire de vive voix. La personne qui désire racheter cette maison habite Auch, et vous y retournez, je crois?

—Oui, monsieur, dis-je, j'y retourne. Certainement, que j'y retourne au plus vite. Auch est une ville charmante, construite en amphithéâtre, les bords du Gers sont délicieux, le climat est admirable.

—Voici, monsieur, me dit le notaire, l'adresse de la personne qui désire acheter votre maison, madame Laforgue, rue d'Etigny; c'est, ajouta-t-il, une personne très respectable et très bonne, qui peut avoir aujourd'hui quatre-vingts ans, et dont la famille est originaire de notre ville. Je suis né le jour même de son mariage. Elle était, au dire de mon père, une femme vraiment charmante.

—Oui, monsieur, je vous crois, dis-je, charmante assurément; dans la rue d'Etigny, bien, très bien, je vois cela d'ici, madame Laforgue, rue d'Etigny! Je pars pour Auch, monsieur, mille choses me rappellent dans la rue d'Etigny. Au revoir.

Ce notaire, malgré tous ses grimoires, était un aimable homme. Il me reconduisit jusqu'à la voiture et je partis tout joyeux.

—Que l'homme est étrange! pensais-je, en me laissant aller au doux bercement de la diligence. Voilà donc que je retourne vers la ville détestée, et je trouve que le trot des chevaux est lent, je trouve au pays vers lequel je retourne des charmes que je ne lui avais point vus. Tout cela, parce que j'espère y trouver une personne aimable et bonne. Je ne la connais point, et déjà elle éclaire d'un jour nouveau le pays que j'ai quitté, la ville que je détestais.

J'aime les femmes de tout mon cœur; c'est pourquoi celles qui sont futiles et légères me donnent de l'humeur, me rendent farouche, et rendent triste et déplaisant pour moi jusqu'au soleil du Midi, le plus beau de tous les soleils. Après cela, on m'appelle ours mal léché. Voilà comme les choses s'enchaînent.

Mamette!— Je me disais, elle est douce, aimable et bonne. Elle est spirituelle et sage, elle a le cœur sérieux et l'esprit riant.

Ah! bienheureuse diligence! en chemin de fer, on va si vite, je n'aurais point parlé à mon compagnon de voyage, mon ami Evariste n'aurait point eu froid aux pieds, je ne l'aurais pas soigné et nous n'aurions point fait connaissance.

Nous approchions enfin, la campagne changeait d'aspect; je la considérais d'un regard plus joyeux: c'est que dans le Midi la campagne est étrange.

Les côtes étalent aux rayons d'un soleil dévorant leurs croupes uniformes, recouvertes au ras de terre de pampres d'un vert sombre. Ca et là se détachent quelques feuilles d'un pourpre éclatant.

Pas d'arbres, pas d'ombrages!

Dans le fond des vallées quelques groupes de tilleuls ou de platanes abritent des fermes éparses. Quelques oliviers courbent le long des vignes leur petite tête arrondie d'un vert cendré. De rares ruisseaux murmurent dans des prairies fleuries avec richesse et bien vite desséchées.

Cependant on éprouve je ne sais quel sentiment de luxe et de puissance.

Le soleil dore d'un feu étrange la crête des côtes, couvre d'émeraudes et de rubis les pampres traînants de la vigne. L'olive mûre, elle-même, a des tons d'un violet sombre plein de chaleur, que son feuillage cendré adoucit et tempère. La poussière des chemins tourbillonne en brillantes paillettes.

Dans cette luxuriante aridité, le murmure des ruisseaux et la fraîcheur de l'ombre ont je ne sais quel charme plus puissant qu'ailleurs.

Là, aussi, l'air dilaté donne aux cieux une profondeur plus grande, les nuits d'été font resplendir les étoiles sur un ciel presque noir.

Aux langueurs du jour succède une vie plus ardente.—On chante.—C'est le pays des troubadours.

Le soleil se levait à l'horizon.

Les vignes, chargées encore de l'abondante rosée de la nuit, brillaient comme si elles avaient été couvertes de diamants. Les oiseaux s'échappaient des buissons. Les roses de haie montraient au bord de la route leur corolle de velours pourpre. Déjà on apercevait Auch s'élevant en gradins sur les flancs de la montagne et fièrement couronnée de sa cathédrale. Sur l'azur du ciel déjà inondé de soleil, se détachait au loin la cime neigeuse des Pyrénées, que l'on apercevait au bord de l'horizon, comme de légers nuages blancs ou comme les voiles gonflées d'un navire.

Quelque chose de suave précédait l'ardente journée.

J'éprouvais une tendresse étrange.

A peine arrivé, je courus chez mon ami Evariste sans espoir de le trouver.

Il était là!

Je l'embrassai, cela acheva de me le faire connaître. Puis je le regardai et il me dit avec un sourire:

—Vous voulez voir Mamette? Je l'embrassai encore et je fis toilette.

Le beau gilet blanc que j'avais et la superbe cravate!

L'air grave et le bon sourire de mon ami Evariste me donnaient des battements de cœur. Tout en me rendant chez Mamette, je me disais que moi qui n'avais point connu ma mère, moi qui n'avais point eu de sœur, peut-être j'allais entrer, en étranger encore, en ami déjà, dans une famille chrétienne.

Nous traversâmes un petit jardin au bout duquel nous trouvâmes la maison. Vieille maison du temps passé, à larges fenêtres, garnies de petites vitres, à balcon de fer ouvragé, garni de fleurs. L'escalier large et sombre, à rampe de chêne, nous conduisit à un large palier sur lequel s'ouvrait le salon.

Une vieille bonne, que mon ami appela Agathe, nous ouvrit en me regardant curieusement.

Le salon de Mamette était un vieux salon, rajeuni par un tapis moderne; les fauteuils à pieds fuselés étaient garnis d'anciennes tapisseries représentant les fables de la Fontaine; un ancien miroir de Venise garni en cuivre occupait le milieu de la cheminée, sur laquelle se dressait une ancienne pendule en écaille qu'accompagnaient glorieusement deux bouquets de fleurs artificielles. Près de la cheminée, un fauteuil droit et raide étendait deux bras décharnés en bois noir, poli par l'usage. Des rideaux d'antique soie jaune se drapaient aux fenêtres à la manière d'autrefois; les tables, les chaises à pieds fuselés garnis de cuivre brillaient d'un lustre dû sans doute aux soins d'Agathe. Quelque chose de doux se sentait partout, quelque chose de joyeux éclatait dans tous les angles. La figure de mon ami, souriante et rêveuse, me semblait d'accord avec tout cela. Un singulier bien-être me pénétra, et j'avais à peine eu le temps d'examiner le lieu où je me trouvais, qu'une petite main blanche écarta la portière qui masquait la porte et Mamette entra.

Quelle belle attitude et quel doux visage!

Evariste l'embrassa et la conduisit jusqu'à son fauteuil, le fauteuil de bois si raide, et comme je n'étais point encore revenu de ma surprise, il lui dit:

—Voilà, Mamette, l'ami que j'ai fait en route.

Et Mamette me tendit la main et m'attira près d'elle avec une bonté singulière. J'étais tout interdit et prêt à fondre en larmes. Evariste riait, ce qui achevait de me troubler.

—Vous voilà, monsieur, me dit-il, en présence de la meilleure et de la plus aimable des femmes. Vous apprendrez à la connaître, et vous verrez que je ne vous ai pas trompé.

Je pris alors la main blanche et ridée de Mamette, et je la portai respectueusement à mes lèvres.

Son doux visage était jauni et ridé, mais ridé au point de paraître gaufré comme une cornette de religieuse; son front haut et large, plissé de longues rides qui allaient fièrement d'une tempe à l'autre, tempérait

d'un grand air de majesté la douceur encore brillante de ses yeux bleus.

Mamette avait quatre-vingts ans.

Ses enfants se souvenaient à peine de lui avoir vu un autre visage, et ses petits-enfants ne pouvaient s'imaginer qu'elle eût jamais été autrement.

Le soir, quand je revins dîner chez Mamette, je la trouvai entourée d'une auréole brillante.

De douces et graves jeunes filles, toutes simples et toutes rieuses, circulaient autour d'elle; les filles de ses trois fils, qui étaient là très respectueux et très tendres.

Evariste et ses frères étaient là; les fils des deux filles de Mamette et leurs jeunes enfants jouaient jusque sur les bras mêmes de la grand'mère.

Quelle douce paix ce fut pour moi de me trouver là! Je me sentais pris dans une étreinte puissante, car la paix a une force étrange, et mon cœur désirait rester.

On me parla de mon voyage.

—Ah! dis-je, il faut que j'aïlle pour de sottes affaires chez une vieille femme fort entichée de ma maisonnette; je ne la lui vendrai qu'à beaux écus comptants. Ce notaire m'a dit d'elle les plus belles choses du monde, mais je lui en veux de me faire penser aux affaires; je n'y entends rien et cela m'attriste. Renseignez-moi, dis-je, elle demeure aussi rue d'Etigny, et se nomme Mme Laforgue.

Un immense éclat de rire s'éleva autour de moi.

J'étais confus. Quelle sottise avais-je faite?

Mais Mamette me dit:

—Mon cher enfant, madame Laforgue, c'est moi.

Pour le monde, Mamette s'appelait madame Laforgue; pour son frère, plus jeune qu'elle de deux ans, elle s'appelait Blaisine, et pour ses enfants et ses petits-enfants, elle s'appelait Mamette, c'est-à-dire grand'mère.

Mamette! grand'mère! quel doux nom!

Je considérais toute chose, la joie, la gravité, la paix de cette maison, cette jeunesse admirable, dont le front jauni de Mamette était encore tout éclairé.

Et mon cœur désirait rester.

Car où j'avais cru trouver une jeune femme, c'est une femme jeune que j'avais trouvée.

PENSÉES

Les nations ne vivent que de la quantité de divin qu'elles mêlent à leur existence.



IMPÔT DE GUERRE FÉDÉRAL SUR LE REVENU

A QUI CET IMPÔT S'APPLIQUE

A toute personne qui, en 1918, résidait ou avait son domicile habituel au Canada, ou était employé ou exerçait ses affaires au Canada, y compris toutes corporations ou compagnies par actions

QUI DOIT FAIRE RAPPORT DE SON REVENU

1. Tout personne non mariée, veuf ou veuve sans enfants dépendants de moins de 21 ans, qui durant l'année du calendrier 1918, a reçu ou a gagné \$1,000 ou plus
2. Toutes autres personnes quelconques, qui ont reçu ou gagné durant l'année 1918, \$2,000 ou plus.
3. Toute corporation ou compagnie par actions dont les profits ont dépassé \$3,000 pour son année financière terminée en 1918.

FORMULES À REMPLIR ET À TRANSMETTRE

- FORMULE T1. Par tout individu qui n'est ni cultivateur ni rancher
 FORMULE T1A. Par les cultivateurs et les ranchers.
 FORMULE T2. Par les corporations et les compagnies par actions.
 FORMULE T3. Par les fiduciaires, exécuteurs, administrateurs de successions, ou curateurs.
 FORMULE T4. Par les employeurs, pour fournir les noms de tous les directeurs, officiers, agents et autres employés à qui l'on a payé plus de \$1,000 sous forme de salaire, bonus, commissions ou autre rémunération, durant l'année de calendrier 1918.
 FORMULE T5. Par les corporations, compagnies par actions, associations et syndicats, pour faire rapport des dividendes et bonus payés à leurs actionnaires et membres durant 1918.
 Toutes autres personnes et sociétés commerciales doivent aussi faire des rapports individuellement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les rapports doivent être fournis en double.
 On obtiendra les formules chez les inspecteurs et les assistants inspecteurs pour les fins de l'impôt, et chez les maîtres de poste des localités importantes.
 Les rapports doivent se faire immédiatement.
 Il faut affranchir les lettres et autres documents adressés par la poste aux inspecteurs de l'impôt.
 Adresse de l'Inspecteur de l'impôt pour ce

DISTRICT DE QUÉBEC

Inspecteur de l'impôt,
 au Bureau de Poste, QUÉBEC, Qué.



**"LA FORME LA PLUS PURE
 SOUS LAQUELLE LE TABAC
 PEUT ÊTRE FUMÉ."**

Lancet.

La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'accueillent avec une bienveillance de plus en plus encourageante.

La Vie Canadienne

pour répondre à ces encouragements de ses lecteurs et de ses collaborateurs, dont le nombre et la qualité vont aussi s'augmentant, s'efforcera de devenir de plus en plus intéressante et utile pour ses lecteurs et pour la cause sacrée de la patrie à laquelle elle s'est consacrée.

VILLE DE CHICOUTIMI

\$526,000.00

CONVERSION de la DETIE

PRIX : POUR RAPPORTER 5 $\frac{1}{2}$ %

Echéances ; Novembre 1920 à 1945

Dénominations: \$100 \$500. et \$1,000.

Intérêt Payable Semi-Annuellement

S'adresser à

La Corporation des Obligations Municipales
LIMITEE.

RENE DUPONT, Gérant
124, rue St-Pierre

Tél. 6932. - - - Québec.

J.-W. SIMARD, Correspondant
7, Place d'Armes

Tél. Main 1824. - - Montréal.

Demandez notre liste de "Placements de Mars"